

Année académique 2023 - 2024

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Nom : Meert

Prénom : Elsa

Fast Fashion : des défis aux solutions, quel(s) chemin(s) choisir ?

Promotrice : Véronique Servais, Université de Liège

Remerciements

D'abord, mes premiers remerciements s'adressent à toute l'équipe du Monde selon les femmes. Cette première immersion dans le monde professionnel m'a permis de confirmer mes futurs choix professionnels. Plus spécifiquement, je remercie le groupe de travail de la cellule « Recherche et Plaidoyer » — et particulièrement Claudine Drion — avec lequel j'ai pu découvrir sur le terrain la réalité du travail de recherche au sein d'une ONG. Enfin, je remercie chaleureusement Sophie Charlier qui m'a encadrée tout au long de mon stage.

Ensuite, j'aimerais également remercier les membres d'AchACT — Denis, Sanna et Zoé — ainsi que de Terre ASBL et du Groupe Terre, — Jean-Baptiste, Lola et Jonas — pour m'avoir partagé leur expertise, d'une part dans le domaine des revendications sociales propres aux travailleurs·euses du textile et de l'autre dans les domaines de l'environnement, de la gestion des déchets et de l'économie sociale et solidaire.

Merci également à Madame Véronique Servais, ma promotrice, pour ses précieux conseils, les échanges riches que nous avons pu partager ainsi que le temps qu'elle a accepté de m'accorder.

Merci à ma lectrice Madame Charlotte Luyckx. Au terme de ce mémoire, devoir être évaluée par un jury où siègent deux personnes expertes des thématiques abordées, constitue pour moi un sérieux défi mais également une chance.

Enfin, évidemment, je remercie ma famille, particulièrement mes parents, pour leur soutien infaillible tout au long de ma vie mais particulièrement aujourd'hui, pour ce nouveau défi que constituait le Master de spécialisation.

J'espère sincèrement pouvoir très prochainement m'engager professionnellement, en m'appuyant sur la philosophie japonaise de l'Ikigai qui vise à trouver un sens à la vie en articulant ce que l'on aime, ce dont on a besoin et ce qui est utile au monde.

Merci à toutes ces personnes d'avoir été, chacune à leur manière, à la fois une source d'inspiration, d'aspiration et d'espoir.

Liste des abréviations

ASBL	Association sans but lucratif
CCC	Clean Clothes Campaign
CNCD	Centre National de Coopération au Développement
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
UE	Union européenne

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université Catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Elsa Meert

Date : lundi 20 mai 2024

Signature de l'étudiant·e : 

Table des matières

1. Introduction	5
2. Méthodologie.....	8
2.1 Contexte d'émergence de la problématique	8
2.2 Choix de la recherche qualitative.....	9
2.3 Posture épistémologique : importance de la positionnalité.....	13
2.4 Brève présentation des organisations rencontrées.....	14
4.1.1 Le Groupe Terre	14
4.1.2 AchACT	16
4.1.3 Le monde selon les femmes	17
3. <i>Fast fashion</i> : à la croisée de différents enjeux	17
3.1 Quelques repères historiques	18
3.2 Enjeux environnementaux : la réponse apportée par l'ASBL Terre	21
3.3 Enjeux sociaux : la lutte pour l'amélioration des conditions de travail d'AchACT	26
3.4 Enjeux féministes : les femmes au cœur des droits bafoués dans les industries de l'habillement, l'un des combats du Monde selon les femmes	32
3.5 Conclusion intermédiaire.....	36
4. Comment articuler différents enjeux ?	36
4.2 Ouvertures et avantages	37
4.2.1 Nécessité d'appréhender les problèmes de société dans leur globalité et complexité systémique	37
4.2.2 Se nourrir de l'expertise de l'autre : le travail en réseau et les partenariats	38
4.2.3 L'ambivalence du facteur temps : ami ou ennemi ?	42
4.3 Obstacles, freins.....	43
4.3.1 Enjeu financier : limite en termes de temps et de moyens humains.....	43
4.3.2 Cadre institutionnel : rendre compte aux financeurs.....	46
4.3.3 Le risque de dispersion	48
4.3.4 Interdépendance entre individu-institution et contexte sociétal.....	50
4.3.5 Carence d'institutionnalisation formelle de certains enjeux.....	52
5. Cadres de référence pour penser l'articulation des luttes	54
5.1 L'écoféminisme.....	55
5.2 Convergences des luttes et coalitions.....	60
6. Conclusion.....	64
Bibliographie.....	69
Travaux.....	69
Rapports de recherche	72
Documentaires	72
Sites internet	73
Annexes.....	77
1. Rapport de stage.....	77
1.1 Présentation du lieu de stage	77

1.2 Description du travail réalisé	84
1.3 L'apport de l'anthropologie et des études de genre.....	87
1.4 Retours par rapport à mon travail.....	88
2. Production écrite pour la future publication de la recherche action du Monde selon les femmes.....	90
3. Canevas d'entretien.....	90
4. Entretiens Monde selon les femmes	91
4.1 Claudine, chargée de missions	91
4.2 Simon, chargé de missions.....	102
4.3 Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication	117
5. Entretiens Groupe Terre et Terre asbl	126
5.1 Jean-Baptiste, responsable commercial et logistique (Terre asbl)	126
5.2 Jonas, formateur animateur (Groupe Terre)	131
5.3 Lola, cheffe de projet (Groupe Terre).....	142
6. Entretiens AchACT	158
6.1 Sanna, coordinatrice	158
6.2 Zoé, chargée de plaidoyer.....	168
6.3 Denis, chargé de mobilisation	182
7. Photos des activités du Groupe Terre	196
7.1 Centre de tri – Herstal.....	196
7.2 Panneaux Pan Terre	198
7.3 Chiffons d'essuyage.....	199

1. Introduction

À l'heure actuelle, l'industrie du vêtement est indéniablement un puissant moteur économique mondial. Elle représentait un chiffre d'affaires de 31 milliards de dollars en 2021 rien que pour la *fast fashion*¹ et occupe environ 60 millions de travailleurs·euses² à travers le monde³.

Le terme « *fast fashion* » définit le modèle prévalant de la mode depuis 1990. D'une part, cette dénomination qualifie la fabrication massive, rapide et bon marché de vêtements en réponse aux dernières tendances de la mode (Séris, 2021). D'autre part, la « *fast fashion* » revêt également une connotation péjorative lorsqu'il s'agit de définir le comportement addictif des personnes qui consomment sans fin cette (sur) abondance de vêtements bon marché dénuée de valeur (Séris, 2021). Cette attitude va de pair chez les consommateurs·rices avec une perte complète de perception de la valeur réelle du travail et de la matière première nécessaire à la fabrication de ces vêtements, produits à des prix dérisoires proposés par les grandes enseignes multinationales. Le·La consommateur·rice achète, dans la plupart des cas, aveuglément, sans se poser de question de conscience.

Historiquement, la *fast fashion* est le résultat de la conjugaison de divers éléments tels que les progrès technologiques liés à la Révolution industrielle, la philosophie économique du libéralisme (puis du néolibéralisme) et les exigences du marché contemporain mondialisé qui y sont intrinsèquement liés. Avec le développement combiné de la machine à vapeur, de la sidérurgie et du transport ferroviaire, la révolution industrielle du 19^e siècle — née au Royaume-Uni — a permis, à très grande échelle au niveau mondial, la production et la distribution rapide et bon marché de divers produits, dont les vêtements. Ces « progrès » — rendus possibles par l'existence de colonies, de ressources abondantes de charbon, de capitaux importants, de main-d'œuvre nombreuse et bon marché — ont transformé une société agraire et artisanale en une société industrialisée et commerciale. Ils ont provoqué en aval un profond changement de représentation de la nature et de notre rapport aux ressources dont nous disposons (Merchant, 2021). Parallèlement, avec Adam Smith — et la publication en 1776 de son ouvrage « Recherche sur les causes et la nature de la richesse des nations », — le libéralisme

¹ <https://fr.statista.com/themes/9354/marche-mondial-de-l-habillement/#topicOverview> (consulté le 15/05/2024)

² Dans ce travail, j'ai fait le choix de l'écriture inclusive en utilisant le point médian. Je me suis référée au guide « Guide du bon usage du genre dans votre communication » réalisé en 2019 par Van Hemelryck Tania et Antoine Edithe, voir : <http://hdl.handle.net/20.500.12279/605>

Cela signifie que lorsque mes verbes sont conjugués au masculin ou au féminin, c'est un choix conscient de ma part, voulant être au plus proche de la réalité.

³ <https://www.oxfamfrance.org/agir-oxfam/impact-de-la-mode-consequences-sociales-environnementales/> (consulté le 14/05/2024)

économique s'est progressivement instauré comme doctrine politique et économique générale⁴. Il promeut la liberté du marché, la libre concurrence et la minimisation de l'intervention gouvernementale dans l'économie. Après le premier choc pétrolier des années 70, ce courant s'est amplifié avec le courant néolibéral porté par Margareth Thatcher en Angleterre et Ronald Reagan aux États-Unis dans les années 80. La *fast fashion* est née dans la foulée de ce courant dans les années 1990. Elle résulte donc essentiellement de la mondialisation et de l'essor du néolibéralisme économique. Des entreprises multinationales telles que Shein, Bohoo, Zara, H&M, Primark, etc., exploitent ce système pour offrir des vêtements bon marché et à la mode distribués aux quatre coins du globe à une vitesse sans précédent grâce à une logistique mondiale efficace. La *fast fashion* a indéniablement stimulé la croissance économique et la création d'emplois (Tsing, 2009). Mais à quel prix social et environnemental ?

La délocalisation de la production essentiellement dans les pays du Sud, en Asie — où la main-d'œuvre est bon marché et où les droits sociaux et les syndicats sont généralement faibles ou inexistantes —, et l'essor de chaînes de sous-traitances en cascades — rendant tout contrôle difficile — génèrent de facto de mauvaises conditions de travail des ouvrières et des lacunes significatives en termes de salaires justes, en particulier aux maillons les plus éloignés de la chaîne, où règnent l'opacité et l'absence de droits (Leroy, 2023).

De plus, l'impact environnemental de ces industries est colossal : 4 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ par an sont générées par ce secteur⁵, soit plus que l'impact des vols internationaux et du trafic maritime réunis. La mode est l'une des industries les plus polluantes de la planète. Si les tendances de consommation et de production de vêtements continuent d'augmenter au rythme actuel — entre 2000 et 2018, la production mondiale de vêtements a presque triplé, passant de 50 milliards de pièces à 140 milliards (Sbai, 2018 : 40) —, les recherches prévoient que le secteur textile émettrait plus de 25 % des émissions globales de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Dans le cadre de mon stage au Monde selon les femmes — entre novembre 2023 à mars 2024 — j'ai intégré la cellule « Recherche et Plaidoyer » et plus spécifiquement le groupe de travail d'une recherche-action nommée « *Des inégalités de genre aux inégalités environnementales : une question de droits* ». Parmi les portes d'entrée alors envisagées pour aborder ce sujet, j'ai proposé celle de l'industrie du textile. Je me suis donc intéressée aux différents acteurs en

⁴ <https://www.lemondepolitique.fr/cours/introduction-economie/pensee-economique/liberalisme-economique.html#:~:text=Adam%20Smith%20explique%20la%20fa%C3%A7on,librement%2C%20dans%20son%20propre%20int%C3%A9r%C3%AAt> (consulté le 14/05/2024)

⁵ <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/> (consulté le 3/01/2024)

Wallonie pouvant intervenir dans divers enjeux gravitant autour du textile. J'ai pu rencontrer des membres d'AchACT — qui travaille sur la défense des droits des travailleurs·euses dans les industries textiles —, ainsi que Terre ASBL — le premier organisme de récolte de vêtements de seconde main en Wallonie et à Bruxelles.

Dans la prolongation de ce stage, j'ai voulu creuser davantage notre questionnement. Le présent travail s'inscrit dans une démarche d'enquête approfondie menée auprès de ces organismes : Le Monde selon les femmes, Terre, AchACT.

Dans un premier temps, j'expose le contexte de ma recherche. J'explicite mon choix méthodologique de la recherche qualitative sous l'angle de l'anthropologie. Je précise la manière dont la problématique de mon travail s'est construite et comment mon intégration sur le terrain a permis de favoriser ma récolte de données. Je présente également les différentes organisations que j'ai pu rencontrer sur mon terrain afin de pouvoir développer une analyse plus fine de leur choix dans la suite du travail.

Subséquent, mon mémoire s'articule en trois grandes parties. D'abord, je m'attèle à un état des lieux de la question de la mode, puis, plus particulièrement, du modèle *fast fashion*. Je m'applique ensuite à démontrer que ce mode d'exploitation est à la rencontre de différents enjeux : environnemental, social et féministe. J'expose en quoi les organisations rencontrées lors de mon stage s'impliquent face à l'un ou l'autre de ces enjeux. Mes différents échanges avec les trois organismes m'ont permis de constater qu'ils militaient généralement de façon relativement étroite et cloisonnée en s'engageant souvent pour une et une seule cause relative à la *fast fashion* — en lien avec leur objet social respectif —, sans prendre nécessairement en compte la complexité des trois dimensions impliquées et leurs interactions réciproques. L'hypothèse selon laquelle, au-delà du cas particulier des trois organismes étudiés, cette approche cloisonnée est majoritaire dans les organisations, peut légitimement être admise.

Ensuite, à partir de ce constat, j'ai réalisé une enquête, sous forme d'entretien auprès de neuf travailleurs·euses (trois par institution) du monde associatif impliqué·e-s, de près ou de loin, dans la question de la *fast fashion* et des divers enjeux gravitant autour : Le Monde selon les femmes, AchACT ainsi que Terre ASBL. Cette démarche d'enquête visait à comprendre la façon dont les organisations et ses travailleurs·euses se saisissent de ces enjeux. Comment est-ce qu'ils·elles se situent par rapport aux croisements des luttes que la *fast fashion* soulève ? Quels sont leurs éventuels angles morts dans leur(s) activité(s) ? Quels sont les éléments qui facilitent les interrelations, que ce soit entre les organismes, mais aussi entre les différents enjeux ? Toutes ces questions seront discutées dans la deuxième partie de mon travail en

croisant les données de la littérature, mon expérience de terrain au sein du Monde selon les femmes, ainsi que mes neuf entretiens.

La dernière partie de mon écrit constitue une proposition personnelle de cadres de référence en m'appuyant sur les concepts d'écoféminisme et de coalition et de convergence des luttes. J'explicitai les arguments qui me poussent à croire que ces outils constituent potentiellement une piste conceptuelle pertinente pour faciliter la pensée et l'application de l'articulation des luttes applicables dans les différentes organisations rencontrées. Je m'appliquerai cependant à pointer également les obstacles à la mise en place de ces cadres conceptuels.

Enfin, ce mémoire s'achèvera par une conclusion générale qui reprendra de manière succincte tous les éléments de réponses et d'analyse essentiels aux questions posées. Je pointerai également les limites de mon travail, ainsi que quelques pistes de réflexions et d'approfondissements en lien avec ce dernier.

2. Méthodologie

2.1 Contexte d'émergence de la problématique

De novembre 2023 à mars 2024, j'ai intégré l'équipe de l'ONG et ASBL féministe du « Monde selon les femmes » en tant que stagiaire, membre de la cellule « recherche et plaidoyer ». J'y ai rejoint le groupe de travail de la recherche-action nommée provisoirement « *Des inégalités de genre aux inégalités environnementales : une question de droits* ». Cette recherche-action fera l'objet d'une publication fin d'année 2024 par Couleur livres, une maison d'édition belge indépendante. Cet ouvrage fera suite à un premier travail théorique, « *Recherche plaidoyer – Droits individuels et collectifs des femmes. Écologie, climat, biens communs* » publié en 2023, accessible gratuitement sur le site Internet du Monde selon les femmes⁶. L'objectif de cette nouvelle recherche-action est d'« *essayer de comprendre, à partir des concepts de la nature et des femmes, comment les interrelations entre ces deux pôles peuvent soutenir l'élaboration d'un futur à la fois écologiquement durable et socialement juste* » (Sophie Charlier, chargée de missions – Responsable recherches, (Monde selon les femmes)). Vous trouverez en annexe 7.1 le rapport complet de mon stage au sein du Monde selon les femmes.

Dans le cadre de mon travail de recherche autour de la *fast fashion* – initié lors de mon stage au Monde selon les Femmes et approfondi dans le cadre du présent mémoire – j'ai collaboré principalement avec deux autres partenaires travaillant sur ces questions : Terre ASBL et AchACT. Force m'a été de constater à travers mes différents échanges avec ces trois

⁶ <https://www.mondefemmes.org/produit/droits-individuels-et-collectifs-des-femmes/> (consulté le 1er avril 2024)

organismes que certains d'eux militaient de façon relativement étroite et cloisonnée pour une et une seule cause – en lien avec leur objet social respectif –, sans prendre nécessairement en compte la complexité et l'interaction entre différents paramètres pourtant en lien avec ces causes. Nous pourrions même émettre l'hypothèse qu'au-delà des organismes étudiés, cette approche cloisonnée est majoritaire. Cela pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une recherche ultérieure. Comme je le montrerai dans la section suivante, chacune des organisations rencontrées se centre principalement sur « sa » cause, son propre enjeu de prédilection pour lequel elle œuvre. Le cœur du projet de Terre ASBL est la gestion des vêtements que la population belge ne souhaite plus porter. Le point focal d'AchACT est la défense des droits des travailleur·euses dans les industries mondialisées de la confection et le soutien de leur capacité à agir (*empowerment*). Tandis que le Monde selon les femmes se consacre aux droits des femmes, aux inégalités entre les hommes et les femmes et aux rapports de domination. Je me suis alors posé la question de la raison de ce cloisonnement des luttes, cloisonnement clairement paradoxal lorsque, comme je l'ai constaté lors de mes rencontres, des liens évidents entre ces luttes se manifestent et que les différents problèmes traités par les organisations sont interdépendants, corrélés. J'ai donc décidé de m'intéresser à cette question des inters relations entre les luttes propres à la *fast fashion*, ainsi qu'à la nécessité ou non de les articuler entre elles. Qu'est-ce qui empêche AchACT d'intégrer davantage la question de l'écologie à ses activités de défense de droits sociaux des travailleur·euses du textile ? Est-il possible d'aborder la question de la *fast fashion* sans soulever la question du genre et des droits des femmes ? Dans quelle mesure le groupe Terre ASBL intègre-t-il la question du genre et des droits des femmes non seulement au sein de son organisation, mais également dans son/ses activité(s) ?

Mon intérêt est de comprendre dans quelles mesures il est possible d'articuler les enjeux écologiques, sociaux et féministes au sein de chaque organisation, mais aussi par le travail de réseau qui peut se créer entre elles. Cette approche est-elle bénéfique ou non pour chaque organisation et/ou pour chacune des causes défendues ? Et pour quelles raisons ?

2.2 Choix de la recherche qualitative

Pour tenter d'élaborer des éléments de réponses à ces questions, j'ai appliqué la méthodologie de recherche qualitative. Comme l'explique Olivier de Sardan (1995 : 73), « *l'anthropologue se frotte en chair et en os à la réalité qu'il entend étudier* ». Il·Elle peut ainsi l'observer au plus près de ceux·celles qui la vivent en étant en interaction permanente avec eux·elles. Je distinguerai mon terrain en deux périodes, à la manière d'Olivier de Sardan (1995) qui différencie deux temps de recherche : celui où le·la chercheur·euse est témoin, ce qui relève de

l'observation, et celui où le·la chercheur·euse est co-acteur·rice, relevant alors de la co-action. La durée relativement courte (4 mois de novembre 2023 à mars 2024) et la configuration de mon terrain ont quelque peu ralenti mon intégration au sein de l'organisation du Monde selon les femmes. En effet, je ne m'y rendais qu'une seule fois par semaine : le lundi. Cependant, le lundi étant le seul jour de la semaine où l'ensemble de l'équipe était simultanément présente, j'ai tout de même eu l'opportunité d'échanger régulièrement avec tous les membres de l'ONG. Après la phase d'observation (un peu plus longue vu ces éléments de contexte), j'ai entamé celle de la co-action. Je me suis sentie davantage à l'aise et impliquée au sein de mon groupe de travail. À la fin de mon stage, j'ai été heureuse de constater que je me sentais plus sereine en réunion d'équipe, que j'étais davantage capable de prendre des initiatives, de défendre mon point de vue et de partager mon opinion. Par ailleurs, dans le cadre de cette recherche-action, je me suis également rendue dans les locaux de l'ASBL Terre à Herstal début février 2024. J'y ai rencontré Jean-Baptiste, responsable commercial et logistique. J'ai pu bénéficier d'une visite complète du site. Il m'a aussi accordé le temps d'un entretien. En outre, durant les mois de février et mars 2024, j'ai rencontré différents travailleurs·euses d'AchACT autour de modules de formation pour pouvoir rapporter leur expertise au sein du Monde selon les femmes. Le partenariat entre AchACT et le Monde selon les femmes par le biais de ces modules a été mis en place dans le cadre de la recherche-action décrite précédemment. Le premier module concernait le modèle économique de la *fast fashion* et les enjeux autour de l'industrie de l'habillement. Le second abordait la législation du devoir de vigilance permettant d'encadrer les activités des entreprises en cas d'abus (conditions de travail, salaire de misère, violation de droits environnementaux, etc.) de manière contraignante. Le dernier module de formation était lié à une zone géographique qui concernait celle du Bangladesh.

Le 26 février 2024, Sophie Charlier et moi-même avons participé à l'un des « Midis d'AchACT » qui portait sur la question de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), les initiatives multipartites, et spécifiquement sur la Fear Wear Foundation⁷. De plus, le 16 mars 2024, j'ai assisté à Woluwé-St-Lambert à une mobilisation citoyenne à travers le « Fast fashion Tour », une visite guidée « décalée » autour de grandes enseignes de la *fast fashion*, conduite également par AchACT. En outre, les 19 et 26 mars, j'ai participé à une formation assurée par la cellule formation du Monde selon les femmes. Se déroulant dans les locaux du Monde selon les femmes à Bruxelles, elle portait sur l'écoféminisme et la justice climatique. Enfin, le 18 avril 2024, dans le cadre de la Fashion Revolution week à Namur, j'ai assisté à la projection de deux

⁷ La Fear Weat Foundation est une organisation multipartite internationale, fondée en 1999, qui travaille pour contrôler et améliorer les conditions de travail dans l'industrie textile

documentaires : « Open Secret, au cœur de la mode made in UK », (Fayet, Guillaume et Guypen, 2022) qui traitait du scandale autour des conditions de travail désastreuses de la marque Boohoo en Angleterre, et « Jeans toxiques, la face cachée de l'industrie du textile en Turquie » (Karasu, 2021), qui mettait en lumière les pratiques d'exploitation de la main-d'œuvre dans le secteur du Jean en Turquie. Cette projection a été suivie d'un débat en présence de Zoé Dubois, membre d'AchACT, d'une militante écologiste, Laurie Pazienza, et d'une politicienne du parti écolo.

Au cours de mon immersion sur le terrain, j'ai collecté différents types de données. D'abord, dans un journal de terrain – constamment sur moi lorsque je me rendais aux bureaux – j'ai systématiquement collecté des prises de notes à la volée, peu détaillées, qui constituaient un support pour me rappeler les éléments essentiels de la journée. C'est à la relecture de mes notes qu'a émergé explicitement cette question d'inter relation entre les luttes qui était inscrite implicitement au cœur des débats et des actions menées au sein du Monde selon les femmes. Ensuite, vers la fin de mon stage, entre avril et mai, j'ai également procédé à une dizaine d'entretiens avec des travailleurs·euses des différentes organisations avec lesquelles j'avais collaboré. Ces entretiens visaient à recueillir et à analyser leur vécu spécifique par rapport à la thématique de l'inter relation des luttes, à la fois en tant que travailleur·euse membre de leur association, et en tant que personne, citoyen·ne, individuellement. Pour chacun des entretiens semi-dirigés, j'avais prévu un canevas d'entretien (Olivier de Sardan, 1995), conjuguant le recours à un pense-bête pour ne pas oublier les thèmes importants, tout en préservant une dynamique spontanée d'une discussion ouverte. La composition de mon échantillonnage par rapport à ces entretiens s'est réalisée en cohérence avec mon travail effectué pendant mon stage. J'ai choisi de mener un entretien avec trois personnes différentes au sein de chacune des trois organisations : Terre, AchACT et le Monde selon les femmes. J'ai veillé à garantir la mixité de mon échantillonnage en y assurant une quasi-parité entre les hommes et les femmes (4 hommes/5 femmes). La quantité limitée d'entrevues s'explique par plusieurs raisons, notamment un calendrier serré et le temps imparti à cette recherche, mais également la saturation des réponses obtenues après neuf entretiens très riches. À la demande des personnes interviewées – dont le siège social des entreprises se situe à Bruxelles, Namur et Liège –, ces entretiens se sont, pour la plupart, déroulés en ligne. Avec l'aval des participants·es, chaque entretien a été enregistré dans son intégralité, afin que je puisse poser des constats fondés sur les propos réels des travailleurs·euses. Il n'y avait aucune durée limite stricte a priori pour ces entretiens. Ils s'organisaient plutôt sous la forme d'une discussion. Leur durée pouvait varier

selon la richesse du partage vécu et les échanges d'opinions. Une proposition d'assurance de l'anonymat a été formulée de ma part pour chacune des personnes rencontrées, mais toutes l'ont refusée et m'ont autorisée à utiliser leur vrai prénom dans le cadre de mon travail. J'avais déjà créé des relations avec chacune des personnes interviewées. Elles se sentaient donc suffisamment à l'aise pour pouvoir exprimer librement leur opinion. L'assurance de l'anonymat n'a ainsi pas été nécessaire pour obtenir des informations claires et franches de leur part.

Concernant le contenu du canevas d'entretien (disponible en annexe n°3), les différentes thématiques abordées dans les entretiens ont été élaborées sur la base de l'état de la littérature, ainsi que sur mon expérience de terrain au sein du Monde selon les femmes. Il est important de préciser qu'ils n'étaient pas stricts et que j'étais très ouverte à ce qu'on sorte du cadre de l'entretien pour laisser libre cours à ce que les personnes avaient envie de me partager au sujet de ma recherche. Je me laissais donc la liberté de sauter une thématique pour y revenir plus tard ou d'approfondir un aspect d'une réponse de manière spontanée. La totalité des données récoltées a été retranscrite par la suite. Alors que ces retranscriptions n'étaient pas une obligation formelle de la part de mon jury, j'y ai vu une nécessité pour être en mesure de bien appréhender la parole de chacune. Elles m'ont aidée à élaborer des analyses plus construites et à tisser des liens entre les différentes discussions. La retranscription de l'intégralité des entretiens est d'ailleurs disponible en annexe.

Enfin, je me suis également appuyée sur des sources écrites. Que ce soit des sources préalables à ma venue au stage, telles que des informations présentes sur le site du Monde selon les Femmes qui permettent de comprendre la structure de l'organisation, quelques-unes de leurs publications ou encore la collecte d'informations sur leurs différents partenaires. Cela m'a permis de me familiariser quelque peu avec le milieu dans lequel j'allais être immergée. Lorsque j'étais sur le terrain, j'ai eu la chance d'accéder à toutes les ressources disponibles du Monde selon les Femmes, à savoir l'ensemble de leurs publications, outils utilisés en temps de formation, ainsi que les supports pédagogiques à la vente. Je me suis également renseignée sur chacun des partenaires de notre recherche grâce à leurs sites internet. De manière plus informelle, je me suis également renseignée grâce aux impressions que les membres du Monde selon les femmes pouvaient me partager sur telle ou telle institution grâce à leur expérience déjà acquise.

Mon enquête de terrain a procédé par itération, c'est-à-dire par des allers-retours, va-et-vient. Ce sont mes interlocuteur·rice·s qui me permettaient d'avancer dans mon processus de

questionnement, échange après échange. De semaine en semaine, la problématique sur laquelle je souhaitais travailler se dégageait et les enjeux liés à mon cheminement gravitant autour de ces thématiques au croisement du féminisme, des droits sociaux et environnementaux émergeaient progressivement.

Dans le cadre de ma recherche, en raison des délais et de questions logistiques, je n'ai pas pu nouer des contacts directs avec des travailleurs·euses du textile à un niveau international. J'ai donc dû également m'adapter au terrain et revoir mon projet de recherche initial à la baisse. Il était probablement un peu trop ambitieux dans le contexte de mon Master complémentaire.

2.3 Posture épistémologique : importance de la positionnalité

Lors de mon terrain ethnographique, j'ai été amenée à être en interaction avec des personnes de tous sexes, âges et genres. Étant moi-même une femme, jeune, étudiante, blanche, occidentale, de classe moyenne, universitaire, cisgenre, hétérosexuelle, cela a forcément influencé mon contact avec chacun·e des travailleurs·euses du Monde selon les femmes, mais aussi des partenaires avec lesquels j'ai pu entretenir une collaboration. Comme le pointe Oliver de Sardan (1995), la subjectivité du·de la chercheur·euse ne doit pas être niée au risque de tomber dans le piège positiviste. Il était important pour moi de me questionner quant à ma positionnalité et son incidence sur ma méthodologie, ainsi que sur les résultats et analyses qui en ont découlé.

Le fait que je me sois penchée sur le vécu de personnes travaillant dans des organisations où je pourrais potentiellement moi-même exercer prochainement (comme l'ASBL Terre, AchACT ou le Monde selon les femmes) pourrait être considéré comme un potentiel biais et une entrave à un bon travail de terrain qui nécessiterait une neutralité de la part des chercheurs·euses. Cela me rend effectivement très proche de mon terrain de recherche. Les enjeux liés à ce type de terrain, dit terrain « du proche », ont été abordés par Campigotto, Dobbels et Mescoli (2017). L'une des problématiques mise en avant par ces chercheuses est la question de la « familiarité » que ce type de terrain engendre. La question se pose alors de savoir comment positionner son regard sur ce qui est familier pour arriver à le percevoir en le « défamiliarisant ». Quoi qu'il en soit, je rejoins Clair (2016) lorsqu'elle indique que la neutralité n'est pas un des objectifs déterminants à atteindre absolument dans toute recherche, comme elle le souligne dans l'un de ses articles à propos des recherches féministes. Selon elle, la recherche, au contraire, perd en profondeur lorsqu'il y a prétention à la neutralité. Cela fait écho à la notion de « savoir situé » de Haraway (1998), selon laquelle les savoirs scientifiques et académiques ne sont jamais

complètement neutres et désintéressés. Ces auteures défendent que, en utilisant notre positionnement comme instrument méthodologique, la recherche pourra en être nourrie et devenir d'autant plus riche. Plus la chercheuse aura conscience de sa positionnalité, plus elle pourra en faire une force. Heinz Von Foerster, père de la seconde cybernétique, partage également ce point de vue. Ses travaux ont permis de rendre compte des relations d'influence existant entre un système observateur et un système observé. Ainsi, il existe selon lui une implication réelle de l'observateur·rice dans le système qu'il·elle observe ; et loin d'être dans une posture de neutralité, celui·celle-ci exerce une influence sur les phénomènes qu'il·elle appréhende (Braccini et Petitjean, 2022).

2.4 Brève présentation des organisations rencontrées

J'expose ici le fonctionnement général de chacune des organisations où j'ai réalisé mon enquête. Il me semblait important de donner quelques éléments contextuels afin de pouvoir comprendre l'interprétation, le vécu et le positionnement des organismes par rapport à cette question d'articulation des luttes, dont l'analyse sera fournie dans la quatrième section.

4.1.1 Le Groupe Terre

Dans l'immédiat après-guerre en 1949, un groupe d'amis se rassemble pour aider les nécessiteux en Belgique, puis élargit ses actions à l'international. En 1963, Terre ASBL est officiellement créée, finançant ses projets humanitaires grâce à la collecte et à la vente de vieux papiers, vêtements et métaux non ferreux. L'organisation mobilise des centaines de volontaires, principalement d'origine ouvrière, lors de grands ramassages. En 1973, la récession mondiale affecte la Belgique, laissant de nombreux ouvriers sans emploi, ce qui pousse Terre ASBL à évoluer. En 1980, elle abandonne la collecte bénévole au profit de postes salariés et crée une autre association pour poursuivre ses actions de solidarités internationales. Elle s'engage également dans la promotion d'une économie respectueuse de l'intérêt général, mettant en avant les entreprises à finalité sociale.

Aujourd'hui, le Groupe Terre⁸ compte plus de 430 travailleurs·euses parmi une dizaine d'entreprises d'économie sociale. L'objet social du groupe est la réinsertion sociale de personnes. Il réalise cette mission en créant des emplois stables au sein d'entreprises démocratiques et citoyennes animées autour de la gestion participative.

Le Groupe Terre regroupe tous les services transversaux, comme la direction générale, service financier, secrétariat social, service technique, service éducation-communication.

⁸ <https://www.groupeterre.org/qui-sommes-nous/le-groupe-terre> (consulté le 27 avril 2024)

Terre ASBL⁹ est une des entreprises du Groupe Terre. Elle s'occupe de la récupération de textiles, c'est la sous entité qui nous intéresse le plus dans le cadre de ce travail. À titre d'exemple et parmi ceux mentionnés dans les entretiens, il existe Fleur Service social ASBL¹⁰, qui offre un service de logement, de déménagement social et de magasins de seconde main pour accompagner les personnes en situation de précarité. Nous pouvons également citer Co-Terre¹¹, qui réalise des placements de panneaux amovibles et d'isolation acoustique. Les panneaux utilisés pour cette isolation sont fabriqués par une autre entreprise d'économie sociale du groupe, à savoir Pan-Terre. Bati Terre¹², quant à elle, s'occupe de réemploi de matériaux de construction. Quant à l'ONG Autre Terre¹³, elle est active dans différents pays à l'international (Burkina Faso, Sénégal, Mali et Pérou) et en Belgique, à travers différentes actions d'éducation au développement.

Toutes les entreprises du groupe sont actives dans les métiers de la récupération, de la construction, de la coopération internationale, du logement et de l'accompagnement social. On y retrouve donc de fortes valeurs de solidarité, de démocratie et d'émancipation. Au cœur de toutes leurs pratiques se trouve l'enjeu environnemental, ce qui n'était pas une volonté du créateur de l'ASBL. Au départ, le but était simplement d'aider la population plus précarisée à se vêtir.

**Figure 1 : Schéma reprenant les différentes entreprises du Groupe Terre
(Source : Groupe Terre)**



⁹ <https://www.terre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

¹⁰ <https://www.fleursservicesocial.be/> (consulté le 27 avril 2024)

¹¹ <https://www.coterre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

¹² <https://batiterre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

¹³ <https://www.autreterre.org/> (consulté le 27 avril 2024)

Il me semble également important de souligner que le Groupe Terre est une ASBL qui compte presque 500 travailleurs·euses. Ainsi, comme l'expliquaient Jonas, formateur et animateur, et la cheffe de projet, Lola, les changements qui peuvent s'opérer au sein de l'organisation sont logiquement plus lents que dans d'autres organisations de plus petite ampleur. Jonas avait employé la métaphore du paquebot pour imaginer la lenteur des processus de changement : *« pour changer de direction ça va se faire en plusieurs mois, plusieurs années. C'est un cap qui va progressivement changer, mais on ne va pas faire de virage à 90° ce n'est pas possible quoi »* (entretien Jonas, formateur animateur, (Groupe Terre), 18/04/2024)

D'autant qu'en plus de sa taille, le Groupe Terre s'applique à mettre en place une gestion participative de son activité. Je ne m'étendrais pas sur cette méthode de gestion dans le présent travail. Il est néanmoins indéniable que cette dernière est très énergivore, comme me l'expliquait la cheffe de projet du groupe.

4.1.2 AchACT

Créé en 1996, AchACT¹⁴, l'acronyme de « Action Consommateur Travailleur », anciennement appelé « Campagne Vêtements propres », est le versant belge francophone de la Clean Clothes Campaign (CCC)¹⁵. La CCC est une alliance internationale d'organisations syndicales, de défense des droits des travailleurs·euses et de la société civile qui œuvrent ensemble pour améliorer les conditions de travail et les droits des travailleurs·euses dans l'industrie de l'habillement et de la chaussure à l'échelle mondiale. Cette alliance est née sous le nom de « Schone Kleren Campagne » au début des années 90 par l'impulsion d'un groupe de femmes hollandaises, scandalisées de ce qui se passait dans les ateliers de production. Le mouvement s'est peu à peu articulé pour finalement compter aujourd'hui plus de 200 organisations qui opèrent dans plus de 45 pays différents. Les principes d'action de ce réseau sont multiples. D'abord, il fait pression sur les entreprises et les gouvernements pour les mettre face à leur responsabilité. De plus, il analyse les mécanismes judiciaires pour pouvoir faire pression en vue d'une législation qui permettrait de protéger les droits des travailleurs·euses. Pour ce faire, la CCC travaille en solidarité avec des syndicats partout dans le monde et avec des organisations qui lui permettent de relayer ce que les syndicats envoient comme message afin de pouvoir agir. Un travail de sensibilisation et de mobilisation des individus pour entreprendre des actions individuelles et collectives est également mené.

¹⁴ <https://www.AchACT.be/> (consulté le 27 avril 2024)

¹⁵ <https://cleanclothes.org/gender-discrimination> (consulté le 27 avril 2024)

AchACT vise à améliorer les conditions de travail des travailleurs·euses de l'industrie du textile à travers le monde. Elle met l'accent sur la responsabilité des entreprises en matière de conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement. En Belgique francophone, AchACT réunit divers acteurs tels que des syndicats, des ONG, des associations de jeunes, de femmes et de consommateurs·rices. Grâce à ses membres et à ses affiliations internationales, AchACT maintient des liens étroits avec un réseau de partenaires, notamment dans les principaux pays de production. Ensemble, ils coordonnent des initiatives qui combinent la mobilisation des travailleurs·euses avec la pression exercée par les consommateurs·rices et les citoyens·nes sur les entreprises et les autorités publiques.

AchACT s'engage à travers diverses actions telles que des campagnes de sensibilisation, des formations, des publications et des partenariats avec d'autres organisations. En collaborant avec différents acteurs de la société civile, AchACT cherche à influencer les politiques et les pratiques pour un monde plus juste et plus équitable.

Comme l'a mis en avant Zoé, chargée de plaider au sein d'AchACT, il est important de préciser que c'est une « mini organisation » composée de six travailleurs·euses, dont deux personnes qui travaillent à l'international. Donc, en réalité, il s'agit d'une équipe de quatre personnes au quotidien : « *Il faut la replacer dans son contexte d'être toute petite et donc avec des moyens qui sont très limités. Donc nous, on se met avec d'autres organisations, mais pour le même prix, on aura un collègue environnement...* » (entretien Zoé, chargée de plaider, (AchACT), 25/04/2024). Le nombre de travailleurs·euses a évidemment une incidence sur la gestion et les activités de l'organisation.

4.1.3 Le monde selon les femmes

Pour une présentation détaillée de l'organisation, voir la première partie de mon Rapport de stage en annexe 1.1.

3. Fast fashion : à la croisée de différents enjeux

Dans cette section, j'expose dans un premier temps les enjeux gravitant autour de l'achat d'un vêtement, particulièrement dans notre société contemporaine. Dans un deuxième temps, j'aborde la question de la *fast fashion* et des concepts de *sweatshop* et *sweating-system* qui en découlent d'un point de vue historique. Finalement, je m'appliquerai à démontrer que la *fast fashion* est au cœur de plusieurs enjeux, à savoir écologistes, sociaux et féministes. D'autres enjeux gravitent bien entendu autour de la question, comme le capitalisme, le colonialisme ou le racisme. J'en suis consciente, mais dans un souci de limiter mon propos, j'ai décidé de n'en

aborder que trois. Je contextualise brièvement dans quel cadre les organisations rencontrées pendant mon stage sont actrices de l'un de ces enjeux.

3.1 Quelques repères historiques

L'achat et le port de vêtements permettent de répondre à un réel besoin vital : celui de se vêtir (Ambrosio, 2023). Cependant, cette pratique permet également d'appartenir à un groupe social et de se créer une identité¹⁶ à travers des symboles de produits et de marques, ou encore d'aspirer à adopter certains styles de vie (Niinimäki, 2010). La mode est une forme d'expression, un jeu, une façon de se protéger ou de se jouer des autres parfois¹⁷... Notre société contemporaine étant en constante évolution, cela a également des répercussions sur notre façon de consommer. À l'heure actuelle, acheter un vêtement est un acte banal, sans grand engagement financier ni émotionnel particulièrement important (Séris, 2021). Bauman (1996) parle de notre société postmoderne comme une « *société liquide* », impliquant une fluidité et une incertitude constantes et implicites chez les individus (cité par Niinimäki, 2010). Ce qui signifie que les structures sociales et les relations humaines dans notre société sont devenues instables sans que les individus en aient nécessairement conscience. Ainsi, le·la consommateur·rice ressent constamment le besoin de mettre à jour son apparence et sa garde-robe pour qu'elles correspondent à ce que Bauman (1996) nomme « *le soi mobile* ». Cela engendre un embarras chez le·la consommateur·rice, qui doit évaluer ses choix d'achat en fonction de l'acceptation sociale, jonglant entre les influences externes de la mode et, dans certains cas, les valeurs éthiques de la consommation. De ce fait, les vêtements, et particulièrement la mode, sont sujets à une évolution constante : le changement demeure inévitable !

Jusqu'au milieu des années 1980, le succès de l'industrie de la mode reposait sur la fabrication à grande échelle de styles standardisés à bas coût, limités dans leurs évolutions en raison des contraintes de conception des usines. À l'époque, les personnes manifestaient moins d'intérêt pour la mode, privilégiant des vêtements plus simples et utilitaires.

Bailey (2001) pointe les années 1980 comme un moment charnière où les individus commencent à se soucier de plus en plus de correspondre aux dernières tendances (cité par Bhardwaj et Fairhurst, 2010). Le secteur de la mode vestimentaire est alors dominé par plusieurs grands détaillants, ce qui a accru la concurrence sur le marché (Barnes et Lea-Greenwood 2006

¹⁶ Il est important de préciser que la notion d'identité peut être multiple en sciences sociales : identité revendiquée, identité ressentie, identité attribuée... Selon mon analyse, j'émet l'hypothèse que Niinimäki (2010) parle d'une identité revendiquée au travers du choix de vêtement.

¹⁷ Préface de Coline, auteure du blog « Et pourquoi pas Coline » du livre « Mon dressing heureux » de Céline Séris (2021)

cité par Bhardwaj et Fairhurst, 2010). Tout s'accélère et de nouveaux procédés de production voient le jour. Des modifications structurelles s'imposent dans la chaîne d'approvisionnement et de production : le but étant d'augmenter la production et de réduire les délais. Alors qu'auparavant, les détaillants de vêtements prévoyaient la demande des consommateurs·rices et les tendances longtemps avant le moment de l'achat afin de rester compétitifs sur le marché, on assiste à une réduction de temps entre le moment de la conception et de la consommation du vêtement. Dans ce contexte, l'assurance d'une réactivité rapide et d'une flexibilité accrue est permise par des relations de plus en plus étroites entre fournisseurs et acheteurs, comme le soulignent Wheelright et Clark (1992) (cité par Bhardwaj et Fairhurst, 2010). Ainsi, afin de rester compétitifs sur le marché de la mode, de nombreux détaillants cherchent à augmenter la fréquence de renouvellement de leurs gammes de produits, en adoptant des cycles de « saisons » plus fréquents. Au début du prêt-à-porter, les collections étaient renouvelées deux fois par an, alors qu'aujourd'hui, les marques misent sur la nouveauté et certaines proposent de nouvelles pièces chaque semaine (Séris, 2021). L'introduction de petites collections incite les consommateurs·rices à visiter les magasins plus souvent avec la promesse constante de nouveautés, favorisant ainsi l'idée d'instantanéité et de production exclusive et temporaire. Cette stratégie raccourcit le cycle de vie des produits, augmente les marges bénéficiaires en favorisant la vente de marchandises à rotation rapide, et élimine le besoin de démarquage. Les consommateurs·rices, en quête de variétés, de satisfaction instantanée et de prix compétitifs, sont ainsi attiré·e·s par les magasins appliquant cette stratégie marketing. En effet, la production ne cesse d'augmenter : entre 2000 et 2018, la production mondiale de vêtements a presque triplé, passant de 50 milliards de pièces à 140 milliards (Sbai, 2018 : 40).

Émerge au 19^e siècle le concept de *sweatshop*¹⁸, traduit en français par « atelier de sueur » ou « atelier de misère ». Ce concept décrit un système d'exploitation de travailleuses·eurs trimant dans des conditions indignes pour confectionner des vêtements dans des usines, des ateliers précaires ou à leur domicile (Crabbé, 2023). Bien que ce terme soit aujourd'hui lié à la fabrication de vêtements pour les enseignes et les marques de *fast fashion*, ce phénomène n'est pas nouveau. Depuis toujours¹⁹, malheureusement, les personnes ayant la tâche de confectionner des vêtements n'ont pas la vie facile. Souvent exploitées, elles travaillent dans des conditions difficiles en n'ayant pas toujours l'assurance d'être payées au bout du compte.

¹⁸ Contraction entre sweat, signifiant sueur, et, shop, qui désigne les magasins, mais aussi les ateliers.

¹⁹ Pour approfondir les connaissances par rapport aux différentes luttes, voir la série d'étude « La lutte contre le sweating-system » par Carole Crabbé (2023), AchACT.

Nombreux sont les cas de travailleurs·euses revendiquant d'obtenir davantage de droits après avoir confectionné des vêtements. L'un d'entre eux est le cas des canus et canuses de la ville de Lyon, qui, en 1831, se sont battu·e·s pour obtenir une rémunération juste pour leur activité de tissage de la soie (Benoit, 1871 cité par Crabbé, 2023). Cette révolte marque le milieu du 19^e siècle et ouvrira la voie des syndicats et des mutuelles, en soulignant l'importance fondamentale de l'établissement d'un salaire décent lié au respect de la dignité des travailleurs·euses (Crabbé, 2023). De manière générale, les révoltes des travailleurs·euses du textile ont joué un rôle dans l'histoire du mouvement ouvrier et ont contribué à façonner les luttes sociales à venir (Martini et Albert, 2021). Les tactiques de lutte, les revendications et les idéaux de dignité et de justice sociale promus par ces révoltes ont souvent inspiré d'autres travailleurs·euses à se mobiliser pour leurs droits.

Dans le cadre de ce travail, nous allons nous pencher sur le cas de notre époque contemporaine, où le *sweating-system* perdure principalement – mais pas uniquement – dans le domaine de la fabrication de vêtements pour les enseignes de *fast fashion*. Comme l'explique Barraud de Lagerie (2014), la définition du *sweating-system* a fait l'objet de nombreux débats. Cependant, deux caractéristiques principales communes aux situations désignées par ce terme ont été pointées : un lieu de production caractérisé par de mauvaises conditions de travail et inscrit dans une chaîne de sous-traitance. Dans le cas des enseignes de la *fast fashion*, ces deux conditions sont présentes. En effet, elles utilisent une structure de production caractérisée par une chaîne de sous-traitances où perdure un déséquilibre significatif de pouvoir entre les donneurs d'ordre commerciaux et les producteurs indépendants, ce qui entraîne une répartition inégale des richesses générées par l'activité (Crabbé, 2023).

La globalisation et le *sweating-system* sont étroitement liés dans l'industrie du textile et de l'habillement (Crabbé, 2023). Celle-ci a effectivement contribué à aggraver des dynamiques déjà en place dans le *sweating-system* qui existaient sous différentes formes auparavant. En effet, alors que jusqu'aux années 1970, la majorité des entreprises centralisaient l'ensemble des phases de production en un lieu unique (Leroy, 2023), le temps et les bas prix devenant des facteurs de plus en plus importants dans l'amélioration de leur compétitivité (Bruce et Daly, 2006), les entreprises des industries textiles ont fini par opter pour une fragmentation de la production en répartissant chaque maillon dans des zones jugées compétitives, principalement situées dans les pays du Sud global. Les grandes enseignes imposent une pression si forte sur leurs fournisseurs que ceux-ci ne trouvent comme solution qu'une externalisation en chaîne, ce qui entraîne en cascade des salaires dérisoires, des horaires excessifs, une absence de sécurité sociale et des conditions de travail déplorables dans les lieux de production (Leroy, 2023). Le

système de délocalisation se met en place au cours des années 1980. Les marques de *fast fashion* émergent dans les années 1990. Aujourd’hui, ces marques dominent le marché mondial de la mode, et ce depuis le début du 21^e siècle. Ce sont des marques qui fabriquent des vêtements de manière extrêmement rapide et les vendent à bas prix²⁰. Ces marques puisent sans scrupule dans les ressources limitées de la planète et imposent des cadences infernales aux ouvrières·ers du textile (Séris, 2021). La *fast fashion* est au centre d’énormément de polémiques en raison de ses nombreuses conséquences sociales et environnementales. En effet, comme nous allons le voir dans les sections suivantes, l’industrie du textile et de l’habillement regroupe à elle seule trois des enjeux fondamentaux des luttes contemporaines : écologiques, féministes et sociaux.

3.2 Enjeux environnementaux : la réponse apportée par l’ASBL Terre

La *fast fashion* est une industrie très polluante. Gourmande tant en termes de matières premières (tissus naturels ou synthétiques, colorants, produits chimiques, etc.), d’utilisation d’énergie, que de main-d’œuvre (Sajn, 2019 ; Niinimäki et al., 2020 ; Smit et al., 2020). Comme l’explique Sajn (2019), il est difficile d’estimer précisément les incidences environnementales de la consommation de textiles et de vêtements dans l’Union européenne (UE) en raison de leur diversité et du fait qu’elles se produisent dans le monde entier. Cependant, plusieurs points d’attention sont à mettre en avant pour comprendre à quel point l’industrie du textile entraîne des conséquences néfastes pour l’environnement.

Premièrement, la production de matières premières est responsable d’une grande partie de l’impact environnemental de l’industrie du textile et de l’habillement, notamment à cause des cultures de fibres naturelles (Sajn, 2019). En effet, la culture du coton – représentant environ la moitié des fibres utilisées dans le secteur – nécessite des quantités considérables d’engrais, de pesticides et d’eau (Niinimäki et al., 2020 ; Sbai, 2018). Ceci explique que l’industrie du textile soit le troisième plus gros consommateur d’eau dans le monde, derrière la culture du blé et du riz (ADME, 2016). De plus, la recherche de coûts réduits entraîne l’utilisation de matières peu onéreuses et, par conséquent, de qualité inférieure. Les vêtements de *fast fashion* sont fréquemment confectionnés avec des matières synthétiques, dérivées du pétrole, telles que le polyester et l’élasthane, le nylon et l’acrylique. Les finitions sont souvent fragiles, compromettant ainsi la durabilité globale des vêtements au fil du temps. Le Parlement européen met en avant différentes études qui révèlent qu’une lessive de vêtements avec de telles matières peut libérer jusqu’à 700 000 fibres microplastiques (Sajn, 2019). De fait, au fil des lavages, leurs fibres se fragilisent et se décomposent en microplastiques. Ces particules sont alors

²⁰ <https://www.wedressfair.fr/blog/c-est-quoi-la-fast-fashion> (consulté le 7 mars 2024)

entraînées dans les systèmes d'égouts, où elles finissent par atteindre les océans et les nappes phréatiques (Séris, 2021). En conséquence, environ un demi-million de tonnes de microfibres plastiques issues du lavage des vêtements se déversent annuellement dans les océans. Ces dernières émettent des toxines dans l'environnement et se retrouvent dans la chaîne alimentaire animale et humaine. Il semblerait qu'elles aient des effets néfastes sur la santé humaine (Vethaak & Legler, 2021) : perturbateurs endocriniens, trouble du développement neurologique, diabète, cancers, etc.²¹.

Deuxièmement, une pollution massive des sols et des eaux est engendrée par les procédés de culture et de transformation des matières premières, y compris la teinture, impliquant l'utilisation de produits chimiques et, une fois de plus, une quantité considérable d'eau (Niinimäki et al., 2020). L'intensification des cultures a entraîné une hausse du recours aux pesticides et Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans les champs. Ce modèle agroindustriel engendre une dépendance sans cesse croissante des sols à ces produits toxiques et chimiques pour pouvoir être cultivables. Afin de répondre aux normes imposées par les pays européens, qui limitent les niveaux de certaines substances toxiques présentes dans les vêtements importés, les usines ont recours à de multiples lavages des tissus pour respecter les seuils autorisés (Séris, 2021). Cependant, cette pratique engendre une importante pollution des champs et des rivières environnantes, polluant ainsi l'eau, les sols et mettant en danger la faune et les populations locales²². Cela entraîne évidemment des répercussions dramatiques sur les écosystèmes et la biodiversité et sur la santé humaine.

Ensuite, les longues chaînes d'approvisionnement de production signifient que chaque étape de la production de vêtements est susceptible de se réaliser dans plusieurs pays différents²³. Le vêtement peut donc effectuer de longs trajets avant d'arriver dans la garde-robe du consommateur·rice. Auparavant, les vêtements étaient généralement transportés par des bateaux porte-conteneurs. Cependant, dans un contexte d'une hausse des achats en ligne et d'un besoin de rapidité grandissant, une proportion croissante est désormais expédiée par fret aérien, et ce, même si le transport aérien entraîne un impact environnemental nettement plus élevé que le transport maritime (Niinimäki et al., 2020). L'industrie textile représente 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre émises chaque année et pourrait représenter 26 % des émissions globales d'ici 2050 sans changement de pratique (ADEME, 2016).

²¹ <https://www.science.lu/fr/etat-des-lieux-scientifique/est-ce-que-pollution-aux-microplastiques-pose-un-probleme> (consulté le 23 avril 2024)

²² <https://www.greenpeace.fr/fashion-victim/> (consulté le 4 avril 2024)

²³ L'article « 100 % coton 100 % global. Le tour du monde d'un jean », écrit par Fran Abrams et James Asill, publié en 2011 par le Courrier International illustre ce phénomène.

En plus de tous ces facteurs polluants non négligeables se dégage également une tendance accrue à la surproduction. On pourrait penser que les entreprises de *fast fashion* répondent au plus près à la demande des consommateur·rice·s de vêtements, selon le modèle du flux tendu. En réalité, selon Wedressfair²⁴, ces entreprises s'arrangent pour créer leur propre demande en mettant en place une stratégie marketing très lourde pour les consommateur·rice·s par le biais de la télévision, des affiches publicitaires en rue, mais aussi et surtout, des réseaux sociaux et des fameux « *haul* » (butin) d'influenceurs·euses·s qui poussent à la (sur)consommation. La *fast fashion* utilise des stratégies de marketing qui exploitent nos biais cognitifs²⁵. En pratiquant des soldes excessives, elle parvient à nous convaincre que l'achat d'articles non essentiels constitue une affaire avantageuse. La réduction des stocks crée également une illusion de rareté, incitant ainsi à des achats impulsifs (Niinimäki et al., 2020). La *fast fashion*, axée sur la création constante de nouveaux besoins, engendre dès lors une surproduction de vêtements. Les techniques marketing et la surabondance de vêtements incitent les consommateurs·rices à se laisser rapidement de leurs vêtements et à les remplacer fréquemment (Séris, 2021). En effet, Niinimäki et al. (2020) expliquent que le temps d'utilisation d'un vêtement à l'heure actuelle a considérablement diminué, ce qui explique le nombre de vêtements jetés à la poubelle ou donnés dans des bulles. Ces mêmes vêtements peuvent s'accumuler dans des pays du Sud, comme le désert d'Atakama au Chili où les dunes ne sont plus de sable, mais composées de 40 000 tonnes de vêtements neufs invendus d'Europe, des États-Unis, d'Asie et du Canada²⁶.

Je me suis spécifiquement intéressée à cette partie de la question au niveau de la Belgique : où finissent les vêtements dont les consommateurs·rices ne veulent plus ? J'ai donc rencontré Jean Baptiste, responsable commercial et logistique chez Terre ASBL. En Belgique, l'ASBL Terre est le plus grand collecteur de textiles de seconde main en Wallonie et à Bruxelles, juste avant Les petits riens et Oxfam. Alors qu'en Wallonie, ce sont des entreprises d'économie sociale qui permettent la récolte de vêtements, le territoire flamand est, quant à lui, dominé par des acteurs privés tels que Recutex, une société privée spécialisée dans le tri et l'exportation de vêtements de seconde main. La différence des types d'acteur qui récupèrent le textile de seconde main en Belgique peut avoir des implications significatives, par exemple, en termes d'emploi. En Wallonie, où ce sont principalement des entreprises d'économie sociale qui gèrent la collecte

²⁴ <https://www.wedressfair.fr/blog/c-est-quoi-la-fast-fashion> (consulté le 7 mars 2024)

²⁵ <https://dreamact.eu/fr/blog/article/380/biais-cognitifs> (consulté le 24 avril 2024)

²⁶ <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2023/04/notre-amour-pour-la-fast-fashion-deborde-dans-le-desert-datacama> (consulté le 24 mars 2024)

de vêtements, cela peut contribuer à soutenir l'emploi local et à promouvoir l'inclusion sociale en offrant des opportunités d'emploi à des personnes en difficulté ou marginalisées. En revanche, en Flandre, la domination des acteurs privés peut signifier un modèle économique davantage axé sur le profit, en mettant, potentiellement, moins l'accent sur les aspects sociaux. Terre ASBL possède un réseau de 2 500 bulles à vêtements réparties en Région wallonne et bruxelloise qui fonctionne sur un système de don. Comme l'explique, Jean Baptiste :

« (...) les produits collectés dans les bulles sont d'abord considérés comme des déchets, car il y a pas de contrôle qualité au niveau du dépôt. Quand on va les trier il y a une partie qui vont sortir de leur statut de déchet parce qu'ils vont être réutilisés pour leur fonction initiale, soit dans des magasins en Belgique ou qui seront exporté ailleurs, et une autre partie qui vont rester dans leur statut de déchet et iront soit au recyclage ou destruction de déchets » (entretien, Jean-Baptiste, responsable commercial et logistique, (Terre ASBL), centre de tri à Herstal, 5/02/2024).

Une fois les déchets collectés, Terre ASBL a deux centres de tri²⁷ : un à Herstal et l'autre à Charleroi. 16 % à 17 % de la récolte représentent des déchets non vestimentaires, c'est-à-dire des choses qui ne sont même pas du textile (friteuse, ballon de foot, papeterie, etc.). Cela génère des coûts inappropriés. En effet, l'ASBL Terre est obligée de financer elle-même l'incinération ou le recyclage de ce pourcentage de déchets étant donné qu'elle est responsable de tout ce qu'elle collecte.

7 % de l'ensemble des collectes part dans les magasins de vêtements de seconde main Terre en Belgique. Ce sont des vêtements qui sont en bon état et qui correspondent aux standards de la demande du marché belge. Ce pourcentage peut paraître dérisoire, mais, en termes d'énergie au niveau du tri, de la mise en magasin et de la vente, cela représente un investissement colossal. Terre ASBL fournit de l'emploi à 250 employé·e·s parmi lesquelles une centaine de personnes travaillent dans la trentaine de magasins appartenant à l'ASBL. En 2023, Terre ASBL a vendu 650 tonnes de textiles en Belgique (environs 3,5 %) alors qu'elle en avait récolté 18 500 tonnes. Leur objectif pour 2024 est d'arriver à 1000 tonnes de textiles vendus en Belgique.

Dans les 75 % de produits restants, on retrouve une seconde partie de vêtements qui sont en bon état, mais qui ne correspondent pas à la demande du marché belge en termes de mode et d'adaptation à notre météo. Ces vêtements seront donc mis en ballots et revendus vers d'autres marchés, principalement en Afrique (au Sénégal, au Bénin, au Cameroun, en République

²⁷ Voir Annexes 7.1 pour des photos du centre de tri de Herstal

démocratique du Congo, au Rwanda et au Kenya) ainsi qu'en Asie (principalement au Pakistan). Dans ces pays règne une forte tradition de commerce de vêtements de seconde main. L'ASBL Terre permet aux grossistes d'être sûrs d'obtenir des vêtements dont la qualité a été vérifiée, ce qui n'est pas un détail comme le développe Jean Baptiste :

« Des conteneurs venant de Terre ASBL, dont la qualité des vêtements a été vérifiée, sont vendus à des grossistes qui eux-mêmes les exportent et les commercialisent sur place. Les personnes qui achètent les ballots sont majoritairement des femmes. Elles vont revendre les vêtements. Avec le maigre bénéfice généré, elles pourront faire vivre leur famille, au sens large comme on peut l'entendre en Afrique, et aussi investir dans de nouveaux ballots. Cela crée une économie dans les pays où sont revendues les marchandises et donnent une autre seconde vie aux vêtements récoltés dans nos bulles » (entretien, Jean-Baptiste, responsable commercial et logistique, (Terre ASBL), centre de tri à Herstal, 5/02/2024).

Enfin, il y a une troisième partie de vêtements considérés comme étant en mauvais état (troués, déchirés, tâchés), mais dont la matière est réutilisable. Cette partie sera orientée vers la filière de recyclage. Cela représente environ 25 % des vêtements collectés. Le Groupe Terre a différentes activités propres au recyclage. Par exemple, la création de panneaux d'isolation acoustique et/ou thermique à base de jeans recyclés²⁸ (cette activité est réalisée par Acoustix Pan-terre) ou encore la production de chiffons d'essuyage²⁹ — utiles aux garagistes — à base de t-shirts en coton déchirés. Une partie des processus de recyclage se fait en Belgique, mais une autre part à l'international, car l'Europe n'est pas en mesure d'absorber tous les flux de recyclage en termes de coût et de main-d'œuvre, comme l'explique notamment Jean Baptiste. Terre ASBL externalise donc cette mission en Inde, au Maroc ou en Tunisie, pays spécialisés dans le recyclage du textile. Cependant, comme le révèlent Niinimäki et al. (2020), en raison de l'augmentation de la production de déchets, cette pratique ne peut persister, car de nombreux pays dit en développement prennent de plus en plus la décision d'interdire l'importation de déchets textiles. Ces interdictions visent soit à protéger la production textile locale, comme en Turquie et en Chine, soit à éviter la saturation du marché par des vêtements venus de l'étranger et d'occasion, qui concurrencent de manière déloyale la production locale, notamment dans certaines régions d'Afrique.

Il est néanmoins important de noter que le gaspillage vestimentaire ne concerne pas seulement les consommateurs·rices, mais également les marques elles-mêmes. Afin que les prix restent au plus bas, les enseignes doivent produire une quantité considérable de vêtements. Ainsi, les

²⁸ Voir Annexes 7.2 pour des photos illustratives de cette activité

²⁹ Voir Annexe 7.3 pour des photos illustratives de cette activité

invendus doivent être stockés. Cependant, le prix du stockage est tellement onéreux que de nombreuses marques préfèrent recourir à l'incinération, une méthode pratique, mais très polluante pour l'environnement.

Cette partie a permis de mettre en lumière à quel point l'industrie de la mode, et plus particulièrement la *fast fashion*, pouvait avoir un impact environnemental gigantesque. En outre, nous avons pu comprendre comment l'ASBL Terre pouvait jouer un rôle grâce à son activité de gestion de vêtements de seconde main, permettant de réduire l'impact environnemental de ce secteur.

3.3 Enjeux sociaux : la lutte pour l'amélioration des conditions de travail d'AchACT

Alors que les impacts négatifs de la mondialisation effrénée et de la surconsommation sur l'environnement ont largement été reconnus ces dernières années, les atteintes aux droits humains liées à cette surproduction-surconsommation de ces biens restent, paradoxalement, souvent dans l'ombre (De Laporte, 2020). Pourtant, des êtres humains subissent bel et bien les conséquences de ce modèle économique capitaliste.

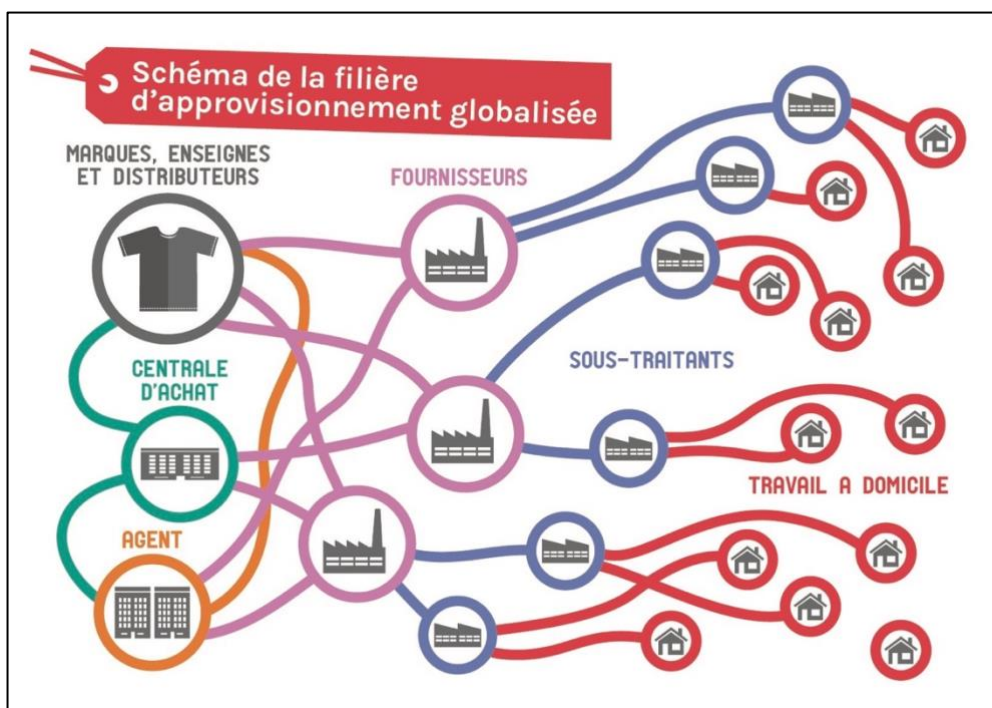
L'essor des chaînes de sous-traitance mondiales et sa généralisation ont indéniablement stimulé la croissance économique et la création d'emplois (Tsing, 2009). Mais à quel prix ? Ces tendances ont également engendré une détérioration des conditions de travail des ouvriers·ères et des lacunes significatives en matière de salaires justes, en particulier aux maillons les plus éloignés de la chaîne, où règnent l'opacité et l'absence de droits (Leroy, 2023).

La production de *fast fashion* est principalement concentrée dans des pays où les normes sociales minimales en termes de droits du travail, mais plus généralement, aussi, en termes de droits humains ne sont pas respectées (Sajn, 2019 ; Piret, 2019 ; De Laporte, 2020). Comme l'avait exposé Denis, chargé de mobilisation au sein d'AchACT, lors du *fast fashion tour* :

« Le problème du modèle économique de la fast fashion est la sous-traitance en chaîne qui favorise une déresponsabilisation des différents acteurs, rejetant toujours la faute sur le suivant. Beaucoup de grandes enseignes de la mode se vantent de révéler les usines avec lesquelles elles travaillent, c'est très bien, mais ce n'est pas suffisant. Pourquoi ? Parce que ce qu'elles oublient de préciser, c'est qu'elles ferment les yeux sur le bout de la chaîne c'est-à-dire les sous-traitants auxquels ces partenaires font appel pour pouvoir produire leurs commandes. Ces sous-traitants proposeront des tarifs les moins chers possibles pour pouvoir être choisis parmi l'ensemble des usines disponibles dans une logique de concurrence perpétuelle. Où est-ce que les coupures sont réalisées ? Dans les salaires des ouvrières évidemment ! » (fast fashion tour à Woluwé-Saint-Lambert, 16/03/2024).

Cet enjeu d'un respect d'un certain salaire minimum est au cœur de l'un des principaux combats de l'ASBL AchACT. Le but de cette organisation est de promouvoir la justice sociale en contribuant à donner une voix aux travailleurs·euses du secteur de l'habillement et à promouvoir des changements positifs dans l'industrie. Leur activité concerne les travailleurs·euses de la confection, mais pas les activités des personnes qui récoltent la matière première.

Figure 2 : schéma illustrant la chaine de sous-traitance (source : AchACT)



Ce schéma permet de comprendre l'étendue de la chaîne de sous-traitance. Alors que les marques et enseignes prétendent vouloir le respect de bonnes conditions de travail de leurs fournisseurs, elles leur imposent également des services à des prix de plus en plus bas, menaçant de ne plus commander chez eux en cas de prix trop élevé. Les fournisseurs n'ont donc pas d'autre choix que de faire appel à des sous-traitants afin de réduire leurs coûts. Déjà à ce niveau de la chaîne, les droits des ouvrières·ers ne sont pas respectés. En outre, ces sous-traitants font parfois eux-mêmes appel à des ateliers de confection à domicile où le droit du travail n'existe définitivement plus. Ce double discours ambivalent des marques et enseignes donne des consignes inconciliables : elles prétendent à la fois vouloir davantage de réglementations en matière de droit du travail et exigent des prestations toujours moins chères, ce qui empêche de mettre en place des conditions de travail plus encadrées (Séris, 2021).

De plus, comme le déplore Zoé, chargée de plaider chez AchACT :

« il y a de la corruption à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Les usines sont vérifiées grâce à un système d'audit, mais il se révèle inefficace parce que la corruption des dirigeants d'usine et des faux contrats de conformité sont monnaie courante. Cela rend la pratique d'un contrôle des conditions de travail difficile et faussée » (module de formation, bureau du Monde selon les femmes à Bruxelles, 5/03/2024).

Les pays producteurs de l'industrie de la mode sont totalement dépendants des emplois générés par la demande de grandes enseignes occidentales, comme me l'a démontré Sanna, coordinatrice d'AchACT, en prenant l'exemple du Bangladesh :

« les grandes enseignes ont aujourd'hui une grosse emprise sur des pays comme le Bangladesh par exemple. Le secteur du textile représente 80 % des exportations nationales. Les états des pays de production fixent des salaires légaux extrêmement bas avec une peur de la délocalisation. Cela donne une excuse aux marques et aux enseignes parce qu'elles vont se vanter de respecter les salaires vitaux dans les pays. C'est une instrumentalisation d'un système de domination » (module de formation, bureau du Monde selon les femmes à Bruxelles, 21/03/2024).

Le Bangladesh priorise donc la réponse à la demande de main-d'œuvre peu coûteuse au bien-être de ses habitant·e·s à cause de cette nécessité de faire tourner l'économie du pays. Étant le deuxième pays exportateur de vêtements au niveau mondial, il se retrouve aussi dans le top 10 des pires pays au niveau protection par les syndicats (obstacles à la formation de syndicats, répressions brutales des grèves, lois régressives, etc.)³⁰, ce qui laisse penser que le premier ne pouvait pas coexister sans le deuxième...

Le cas du Bangladesh n'est malheureusement pas un cas isolé. De nombreux pays suivent ce genre de modèle pour pouvoir survivre économiquement parlant, au détriment de leur population. Au Cambodge, une ouvrière effectue une semaine de travail de six jours, travaillant douze heures par jour sans bénéficier de jours de congé payé. En outre, son salaire n'augmente pas avec l'expérience et restera limité à 100 euros tout au long de sa vie³¹. L'Éthiopie a, quant à elle, le salaire minimum le plus bas du monde, ce qui ne permet évidemment pas non plus de subvenir aux besoins les plus élémentaires³².

³⁰ <https://www.globalrightsindex.org/en/2023/countries/bgd> (consulté le 4/04/2024)

³¹ https://www.liberation.fr/futurs/2014/10/16/moi-chantan-ouvriere-textile-au-cambodge-12-heures-par-jour-6-jours-sur-7-sans-conges-payes_1122334/ (consulté le 4/04/2024)

³² https://fr.fashionnetwork.com/news/Ethiopie-la-course-aux-bas-salaires-nuit-gravement-a-la-productivite_1105716.html (consulté le 4/04/2024)

Dans ces pays et dans bien d'autres, en plus des salaires misérables qu'ils·elles reçoivent, les travailleurs·euses ne sont pas toujours payés·es en temps et en heure. Ils·Elles sont obligés·es de compléter leur contrat par des heures de travail supplémentaires, lesquelles ne sont pas toujours réellement payées (Ascoly & Finney, 2005).

En outre, les travailleuses·eurs subissent fréquemment de mauvais traitements : harcelé·e·s, harassé·e·s et constamment menacé·e·s de licenciement (Akter, 2020). Il leur est interdit de parler entre elles·eux, de même que la possibilité de prendre des pauses est prohibée. Dans certains ateliers, pour pouvoir se rendre aux toilettes, elles·ils doivent impérativement trouver un·e remplaçant·e. En cas de non-atteinte des quotas, la direction peut prendre des mesures punitives, comme la retenue ou la diminution des primes. Étant donné que le salaire de base est extrêmement bas, chaque prime revêt une importance capitale pour chaque travailleuse·eur, constituant un élément essentiel pour maintenir un niveau de vie minimum (Ascoly & Finney, 2005).

Il est aussi important de pointer les conditions de travail désastreuses dans lesquelles les vêtements sont réalisés. Les usines ne sont généralement pas équipées de système de ventilation, ce qui engendre des températures extrêmement chaudes au sein des ateliers. Généralement, l'ensemble des travailleuses·eurs ne disposent pas d'eau en suffisance. De nombreux malaises se produisent régulièrement. Au-delà de ce « confort », qui pourrait paraître secondaire, non fourni, aucune mesure de sécurité n'est prise. Les bâtiments sont souvent insalubres et pas suffisamment équipés en cas d'accident. Des événements comme l'incendie à New York de 1911, celui de l'usine Tazreen au Bangladesh en 2012 ou encore l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en 2013 montrent les conséquences désastreuses de ce manque d'investissement sécuritaire (Barraud de Lagerie, 2014).

D'ailleurs, l'effondrement du Rana Plaza avait donné lieu à un retentissement médiatique considérable ayant permis une prise de conscience soudaine du grand public des conditions de travail des employés·es de l'industrie du textile (Hochet & Gonzalez-Hemon, 2021). Grâce à cette catastrophe, des visages et des mains ont été mis sur des vêtements (Séris, 2021). Cette couverture médiatique avait été telle qu'une grande pression sur les marques et les enseignes de la part du grand public s'était établie et avait permis de leur faire signer un accord, très ambitieux pour l'époque : L'Accord sur les incendies et la sécurité des bâtiments, dit l'accord Bangladesh (dont le texte avait déjà été initié en 2011, mais, signé à l'époque par deux enseignes seulement). Ce texte ambitieux comporte une dimension préventive et contraignante et vise la protection de la santé et de la sécurité au travail. En 2013, au cœur de cette crise médiatique, plus de 200 enseignes l'avaient signé, permettant ainsi d'améliorer les conditions de travail de

plus de 2 millions de personnes au Bangladesh. Cet Accord a été renouvelé plusieurs fois et étendu au Pakistan. Aujourd'hui, AchACT et d'autres organisations de la CCC se battent pour étendre l'Accord à d'autres pays où les conditions de travail demeurent dangereuses pour les employés·es des usines textiles³³.

En avril 2024, une directive concernant le devoir de vigilance des entreprises a été votée au Parlement européen³⁴. Elle vise à rendre les entreprises européennes responsables des atteintes aux droits de l'environnement et aux droits de l'Homme sur toute leur chaîne de valeurs, c'est-à-dire non seulement chez leurs fournisseurs directs, mais aussi, indirects. La directive doit à présent être officiellement approuvée par le Conseil et signée avant d'être publiée au journal officiel de l'UE. Elle entrera en vigueur 20 jours plus tard. Les États membres auront deux ans pour la transposer dans leur législation nationale.

Cela prouve que ces enjeux montent les échelons et sont maintenant débattus dans des instances de pouvoir international. Cela laisse penser qu'une évolution des mentalités au sujet de l'importance de ces questions émerge. Cependant, les ambitions de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ont dû être revues à la baisse par rapport au texte initial. Les lobbies économiques, les libéraux et l'extrême droite responsables de ces modifications préféreraient protéger les enjeux économiques de leurs nations plutôt que l'éthique du secteur³⁵. En effet, le manque de volonté des États à soutenir une législation ambitieuse vient de la contrainte que cela engendrerait sur les entreprises à non seulement surveiller en permanence les risques d'impacts négatifs de l'ensemble de leurs activités et, le cas échéant, à y remédier, mais également à réparer les dommages causés. Ce sont des mesures onéreuses que peu d'entre elles sont prêtes à assumer. De ce fait, les États européens craignent une délocalisation des entreprises s'ils acceptent d'adopter ce texte. Encore une fois, ce sont les intérêts économiques qui priment avant le bien-être humain et environnemental. Le texte a donc été édulcoré. En guise d'illustration, le nombre d'entreprises concernées a fortement été réduit, en s'adressant finalement aux entreprises comptant plus de 1000 salariés·es (contre celles de plus de 500 initialement prévues) et à celles dont le chiffre d'affaires s'élève à plus de

³³ <https://www.publiceye.ch/fr/news/detail/prolongation-de-laccord-international-pour-la-sante-et-la-securite-dans-lindustrie-textile#:~:text=En%20novembre%202023%2C%20les%20entreprises,de%20mode%20devraient%20le%20ratifier> (consulté le 23 mars 2024)

³⁴ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20240419IPR20585/les-deputes-adoptent-les-regles-de-devoir-de-vigilance-des-entreprises> (consulté le 27 avril 2024)

³⁵ <https://www.novethic.fr/finance-durable/reglementation/devoir-vigilance-menace-lobbies-economiques-politiques> (consulté le 21 mars 2024)

450 millions d'euros (au lieu de 150 millions dans la version initiale)³⁶. Finalement, cette directive a permis de mettre le sujet sur la table, mais ne couvrira qu'une infime partie des entreprises textiles concernées au sein de l'UE. Bien que l'on constate une évolution vers un mieux, il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir pour gagner le respect des conditions de travail de chacun·e, peu importe le pays commanditaire et les lieux de production.

Par ailleurs, comme évoquée précédemment avec le cas du Bangladesh, la liberté d'association et de représentation syndicale est très fragile dans ce secteur (Radin et Calkins, 2006). Comme l'explique Dubois (2023), elle l'est d'autant plus pour les personnes migrantes, très présentes dans ce type d'industrie³⁷. Ces personnes migrantes peuvent provenir du même pays que celui du lieu de production (migration interne) ou d'un pays voisin (migrations transnationales).

En raison de problèmes de compréhension au niveau de la langue, d'une méfiance envers le syndicat qui semble apparenté à l'État, les personnes migrantes ne font généralement pas partie des syndicats, de manière délibérée ou pas.

Cependant, bien qu'une perspective classiste pourrait expliquer ces conditions de travail désastreuses par la distance des pays dans lesquels ce genre de procédé existe, Denis insiste : *« il faut bien comprendre que ces mécanismes d'exploitation ne sont pas le fait de tel ou tel pays, mais que le problème réside dans l'entière de la filière »* (module de formation, bureau du Monde selon les femmes à Bruxelles, 07/02/2024). En effet, comme le montre une étude de la CCC sur la Roumanie ainsi que le documentaire « Open secret au cœur de la mode made in UK » (Fayet, Guillaume et Guypen, 2022), le « made in Europe » ne certifie rien sur les conditions de travail de travailleur·euse·s³⁸. En Roumanie, le salaire moyen des travailleuses du textile s'élève à peine à 230 euros net par mois, ce qui représenterait 14 % du montant nécessaire pour subvenir aux besoins d'une famille. Pour survivre, nombre de travailleuses·eurs doivent cumuler plusieurs emplois, contracter des emprunts ou compter sur l'aide de proches travaillant à l'étranger (Ajder et Musiolek, 2018). Les marques et enseignes européennes d'habillement tirent avantage de cette situation, contribuant ainsi à créer la pauvreté au lieu de la combattre. La Roumanie, en tant que plus grand pays de production de vêtements d'Europe, est particulièrement touchée par cette réalité, mais n'est, malheureusement, pas un cas isolé. Ces différents exemples démontrent que le salaire minimum et les conditions de travail décentes

³⁶ <https://www.novethic.fr/economie-et-social/droits-humains/vote-devoir-vigilance-conseil-europeen-affaibli> (consulté le 21 mars 2024)

³⁷ Un des rapports de l'ONG Human Rights Watch datant de 2009 sur les conditions de travail des ouvriers du textile au Pakistan souligne la répression subie par les syndicats. De nombreux autres exemples récents existent notamment au Bangladesh.

³⁸ <https://www.AchACT.be/made-in-europe-au-dela-des-apparences-salaire-vital-ou-es-tu/> (consulté le 24 mars 2024)

ne sont pas assurés, même au sein de l'UE : l'exploitation est sans frontière et bien plus proche de chez nous qu'on ne veut bien l'admettre.

Cette partie a permis de mettre en lumière les mécanismes d'exploitation en termes humains de la *fast fashion*. Je parle indistinctement des travailleurs et travailleuses dans cette partie, mais la suivante abordera plus spécifiquement le cas des femmes, actrices majoritaires dans les usines de confection.

3.4 Enjeux féministes : les femmes au cœur des droits bafoués dans les industries de l'habillement, l'un des combats du Monde selon les femmes

Parallèlement aux enjeux environnementaux et sociaux demeurent également des discriminations de genre qui semblent être endémiques au sein de ces chaînes de production de l'habillement (Matsuura & Teng, 2020). En effet, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT)³⁹, 60 % des personnes qui travaillent dans le secteur de l'habillement dans le monde sont des femmes. Il est important de noter que ce chiffre est discuté par plusieurs organisations, dont la CCC qui affirme que ce pourcentage est plus élevé et dénombre plutôt 80 % de travailleuses dans le secteur de l'habillement. Quoi qu'il en soit, ces chiffres varient selon les régions du monde. Par exemple, au Laos, les femmes représentent 93 % des personnes travaillant dans l'habillement.

En tout cas, les femmes sont majoritaires dans le domaine du textile. Elles sont dans des situations particulièrement difficiles, aggravées par leur genre. En atteste notamment un rapport de recherche « Made by Women - Inégalités hommes/femmes, industrie textile mondiale et mouvement pour les droits des travailleuses » de Ascoly & Finney (2005). Les auteures y soulignent de nombreux défis liés à la discrimination hommes/femmes dans les usines. Ce rapport s'appuie sur les regards croisés de six femmes avec des profils diversifiés, universitaires, chercheuses, militantes, syndicalistes et responsables de campagnes. Il a permis de mettre en évidence de manière spécifique la vulnérabilité particulière des femmes dans les industries textiles mondialisées.

D'abord, elles se trouvent dans une situation de vulnérabilité en raison de leur situation économique majoritairement très précaire : elles n'ont pas d'autres choix que d'accepter des conditions de travail déplorables (Ascoly & Finney, 2005). L'industrie du textile leur apparaît souvent comme l'option « la moins mauvaise ». Par exemple, les ouvrières du textile bangladaises perçoivent dans les faits un salaire légèrement supérieur au salaire agricole. Tandis que beaucoup considèrent que les revenus des femmes ne constituent qu'une contribution

³⁹ Voir [https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/discrimination/garment-gender#the-global-garment-industry-a-bird%E2%80%99s-eye-view-\(1\)](https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/discrimination/garment-gender#the-global-garment-industry-a-bird%E2%80%99s-eye-view-(1)) (consulté le 5/01/2024)

secondaire au budget familial, la vérité est bien différente (Ajder et Musiolek, 2018). Un grand nombre d'entre elles sont les principales pourvoyeuses de revenus au sein de leur foyer (Ascoly & Finney, 2005). Même si les hommes contribuent également aux revenus du foyer, elles restent un élément déterminant dans la balance des dépenses. Pour survivre, de nombreuses travailleuses doivent cumuler plusieurs emplois, contracter des emprunts ou compter sur l'aide de proches travaillant à l'étranger. À cela s'ajoute une différence salariale entre les femmes et les hommes pour le même travail au sein des industries. Cela a été mis en avant dans des recommandations émanant de l'OIT (2019). L'OIT y dénonçait le déficit de travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales dans le secteur du vêtement, en particulier en termes de salaires, de négociations collectives et de respect des normes du travail. En Asie, où les femmes représentent plus de la moitié des personnes travaillant dans l'industrie textile, l'écart moyen de rémunération brute entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'habillement est d'environ 18 %. Par exemple, au Pakistan, on parle de 57 %. Des caractéristiques telles que l'âge, le niveau d'éducation et l'expérience n'ont pas fourni d'explications suffisantes pour justifier ces écarts salariaux entre les sexes. Cela implique donc que cet écart salarial est attribuable à une discrimination fondée sur le genre (OIT, 2019).

De surcroît, les femmes subissent régulièrement de mauvais traitements dans les usines, comme nous en avons fait état dans la partie précédente. Cependant, les travailleuses ont le malheur de devoir conjointement subir des violences sexistes et liées au genre, en plus des conditions de travail désastreuses susmentionnées (Matsuura & Teng, 2020).

Le rapport réalisé par Bangladesh Center for Workers Solidarity en 2020 met en avant des faits sur des violences basés sur le genre dans les industries du textile au Bangladesh. Ce rapport est tout particulièrement riche et intéressant dans la mesure où – fait rare et donc à souligner – la parole y est directement donnée aux travailleurs·euses. En effet, les chercheur·euses ont procédé à des entretiens semi-structurés menés auprès de 420 travailleurs du vêtement, dont 311 femmes et 109 hommes, dans les centres industriels d'Ashulia, Rampura, Gazipur et Narayanganj. Des sessions qualitatives, appelées « Breaking the Taboo », ont été organisées pour encourager un dialogue ouvert avec les travailleuses sur des sujets sensibles, comme la violence sexuelle. Malgré leur réticence initiale à partager leurs expériences, chaque groupe a participé à trois séances pour approfondir la discussion.

Selon l'OIT, le terme violence fondée sur le sexe désigne « *toute violence dirigée contre des personnes en raison de leur sexe ou de leur genre, ou visant des personnes d'un sexe ou d'un*

genre particulier de façon disproportionnée⁴⁰ et comprend le harcèlement sexuel » (traduction personnelle). Cela peut prendre des formes physiques (battre, gifler, tirer les cheveux), psychologiques (harcèlement, coercition, humiliation, chantage), structurelles par l'exploitation économique ou enfin, sexuelles (harcèlement sexuel, attouchements et viol).

Akter (2020) fait le lien entre la pression des usines à produire toujours plus, au moindre prix, avec des délais de plus en plus courts et les violences commises au sein des usines. D'abord, assez logiquement, les superviseurs stressés par des objectifs de production élevés deviennent plus susceptibles d'abuser des travailleuses. De plus, la pression de la production engendre des heures de travail supplémentaires qui peuvent rendre les travailleuses plus vulnérables aux agressions sexuelles, tant à l'usine que sur le chemin du retour. Le rapport mentionne le chiffre assez explicite de 64 % des travailleurs·euses qui ont déjà fait face à des humiliations/menaces physiques de la part de leurs supérieurs pour confectionner plus de produits.

En outre, la segmentation du travail est très sexuée. À mesure que l'on avance dans la chaîne de production, les conditions de travail deviennent plus précaires et les salaires plus bas, avec une prépondérance croissante de travailleuses (Matsuura & Teng, 2020). Elles occupent donc majoritairement des contrats précaires. Ces derniers violent non seulement les droits du travail, mais également, de manière plus générale, les droits humains. De plus, il est intéressant de constater que la distribution du travail au sein des industries est genrée. Les femmes sont affiliées à des tâches minutieuses et répétitive, qui ne demande pas trop de force (Bourqia, 1999). Les hommes, eux, sont généralement à des postes de surveillances ou nécessitant une force physique particulière. Matsuura et Teng (2020) pointent ce que l'on pourrait appeler un cercle vicieux propre à la condition des femmes précarisées et discriminées. Les femmes sont plus susceptibles de se retrouver à des postes nettement moins rémunérés et ont accès à de faibles positions de pouvoir en raison des inégalités structurelles entre hommes et femmes dans la plupart des pays producteurs de vêtements. Cela les rend davantage prédisposées à se trouver dans des situations de pauvreté, entraînant de ce fait un risque accru d'être victimes de violence et/ou de harcèlement. Par conséquent, la violence sexiste est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté et de l'inégalité entre les sexes. L'OIT pointe le fait que la violence basée sur le genre ne se limite pas à causer de la douleur et de la souffrance, elle ravage aussi les familles et les communautés. Elle nuit à la productivité au travail, diminue la compétitivité nationale et entrave le développement (Cruz et Klinger, 2011).

⁴⁰ Des questionnements peuvent s'imposer quant à l'utilisation du mot « proportionné » dans ce cas. Cela voudrait-il dire que de manière proportionné serait-ce acceptable ?

En outre, bien que les violences sexistes et liées aux genres soient fréquentes dans l'industrie du textile, ce sujet est paradoxalement absent des audits d'usine. Ces derniers ne permettent pas aux travailleuses de s'exprimer librement sur des sujets aussi sensibles. Plusieurs facteurs musellent leur parole : les contraintes de temps, le fait que les entretiens se déroulent dans les usines mêmes, parfois en présence des supérieurs masculins, eux-mêmes potentiellement auteurs des violences liées au sexe et au genre (Matsuura & Teng, 2020).

Le rapport du Bangladesh Center for Workers Solidarity explique l'origine de ces violences basées sur le genre par différents éléments tels que la pauvreté, la dépendance économique des victimes, la structure du pouvoir patriarcal dans la société et les usines, le faible niveau d'éducation des travailleuses, l'absence de mécanismes de plainte (comités anti-harcèlement, syndicats), le manque de structures collectives de dialogue dans les usines et de sensibilisation et de connaissance des droits et des devoirs, etc. (Akter, 2020).

La CCC⁴¹ met aussi en avant le fait que les travailleuses sont fréquemment privées de congés de maternité, de services de garde d'enfants et d'un moyen de transport sûr pour se rendre au travail. Ces violations structurelles sont exacerbées par la violence sexiste omniprésente.

Par ailleurs, au statut de femme s'ajoute souvent celui de la migration, ce qui engendre une double discrimination (Dubois, 2023). Que ce soit des migrations internes au pays ou transnationales, les industries profitent également de ces femmes en situation migratoire (Ascoly & Finney, 2005). Encore plus vulnérables, car ayant tout quitté dans un espoir de vie meilleure, elles sont souvent prêtes à tout (Matsuura & Teng, 2020). De plus, comme expliqué précédemment, les migrantes osent moins souvent se rallier aux syndicats par peur de leur lien avec l'État ou par méconnaissance de cette structure (Dubois, 2023). En outre, étant donné que les femmes assument souvent la double charge du travail domestique et de la garde des enfants en plus de leur emploi à l'usine, elles disposent de peu de temps pour s'organiser et revendiquer leurs droits. Elles se retrouvent donc une fois de plus doublement pénalisées. De surcroît, l'absence de sécurité sociale a un impact particulier sur les femmes : elles se retrouvent dans des situations délicates sans assurance de salaire ou de congé quelconque (Akter, 2020), ce qui peut être dramatique, par exemple, lorsqu'elle tombe enceinte.

En dépit de ces difficultés, un grand nombre de femmes optent malgré tout pour ce type de travail dans l'industrie textile en raison de la « souplesse » des horaires, qui leur offre la possibilité, malgré des journées souvent chargées, de concilier des activités rémunératrices, des responsabilités familiales et des tâches domestiques (Leroy, 2023). Une recherche réalisée en

⁴¹ <https://cleanclothes.org/gender-discrimination> (consulté le 27 avril 2024)

Roumanie par la CCC illustre ce que l'on pourrait appeler la « triple journée » — en écho à la fameuse expression de la « double journée » (Coutrot, 2021) utilisée par le mouvement féministe — que les travailleuses textiles subissent. Elles doivent non seulement assumer le travail à l'usine, le soin et l'éducation des enfants, mais elles sont également obligées d'assurer une agriculture de subsistance parce que le salaire fourni par l'usine ne leur permet pas d'acheter toute leur nourriture dans des magasins (Ajder et Musiolek, 2018).

Dans ce contexte, le Monde selon les femmes, ONG et ASBL féministe, tente par ses recherches de terrain et théoriques de se positionner par rapport aux inégalités entraînant des violences et discriminations de genre notamment dans les milieux professionnels. L'organisation construit différents outils afin de pouvoir animer des modules pour conscientiser les individus aux problèmes propres aux discriminations de genre, notamment à travers leurs formations et leurs publications.

3.5 Conclusion intermédiaire

Nous constatons que les trois enjeux, écologiques, sociaux et féministes, sont liés au phénomène de la *fast fashion*. Les trois organisations rencontrées (Terre ASBL, AchACT et le Monde selon les femmes) travaillent respectivement plus précisément sur l'un de ces trois enjeux, abordant alors une partie du problème. Cependant, grâce aux différents points de cette section, nous percevons que la *fast fashion* rassemble ces trois enjeux. Il semble donc nécessaire de les articuler au sein d'une même lutte. Cependant, j'ai pu observer que cela n'était pas toujours le cas grâce à mon travail de terrain. Dans la section suivante, je tenterai de comprendre pourquoi ce n'est pas toujours le cas et quelles sont les conditions concrètes qui font obstacles aux acteurs·rices pour prendre en considération ces trois enjeux simultanément.

4. Comment articuler différents enjeux ?

Dans cette section, je tente d'exposer différents arguments qui répondent à la problématique au cœur du présent mémoire : la question de l'articulation, la conjonction de plusieurs enjeux menés de front, écologiques, sociaux et féministes, pour les organisations étudiées — à savoir le Monde selon les femmes, AchACT et Terre — lesquelles travaillent toutes de manière plus ou moins périphérique ou, au contraire, ciblée sur des questions gravitant autour du phénomène de la *fast fashion*.

En amont, nous pouvons nous poser diverses questions à cet égard : cette approche d'articulation est-elle réaliste, gérable en termes de ressources matérielles et humaines des organisations concernées ? Est-elle pertinente, efficiente à l'aune des objectifs que les organisations concernées se fixent ? Les différents axes de travail se renforcent-ils ou entrent-

ils en concurrence ? Élargir le champ d'action des organisations est-il risqué ou, au contraire, porteur ? Cette approche d'articulation est-elle cohérente et compatible avec les priorités de chacune des organisations concernées ? Quels sont les avantages ou les inconvénients de ce type d'approche ? Pour les travailleurs·euses des organisations ? Pour le public ? Pour les politiques ? Pour les pouvoirs subsidiaires ? Comment articuler différents enjeux au sein d'une organisation unique ? De multiples questions intéressantes à approfondir peuvent être soulevées. Pour ce faire, mon propos s'articule en deux parties. D'une part, les éléments facilitateurs, les points positifs à pratiquer l'interrelation, l'articulation des luttes. D'autre part, les freins, les obstacles à la mise en place d'une dynamique d'articulation entre différents enjeux. Je discuterai cette question de l'articulation de manière générale, tout en sachant, comme je l'ai expliqué précédemment, que les organisations rencontrées diffèrent tant du point de vue organisationnel qu'en termes de nombre de travailleurs·euses et de leur méthode de travail.

4.2 Ouvertures et avantages

L'ensemble des organisations rencontrées — AchACT, Terre ASBL, le Monde selon les femmes — considèrent que l'articulation entre les différents enjeux gravitant autour de la *fast fashion* est nécessaire. Leur opinion commune, exprimée au cours de mes neuf entretiens, s'appuie sur deux principales raisons : la nécessité d'appréhender le monde dans sa globalité et sa complexité, et la richesse du travail en réseau. Elles soulignent cependant aussi la figure ambivalente que peut revêtir le temps, à la fois ami et ennemi, qui fera l'objet d'une des sous-sections suivantes.

4.2.1 Nécessité d'appréhender les problèmes de société dans leur globalité et complexité systémique

Le premier élément qui pousse les organisations rencontrées à faire des liens avec d'autres enjeux, au-delà de leur objet social principal, est qu'une compréhension d'un phénomène ne doit pas se réaliser à travers un seul prisme, mais bien au travers de multiples facettes. Comme l'explique Zoé, chargée de plaidoyer au sein d'AchACT :

« Je crois que ce n'est pas chacun dans son coin avec son expertise. C'est ensemble, chacun avec son expertise. Et donc, on va pas demander à AchACT de traiter de questions de commerces des armes parce que ce n'est pas notre objet social et ce n'est pas ça qu'on fait. Mais ça ne veut pas dire que quand on fait du plaidoyer, on [ne] va [pas] donner la voix à chacun, chacune, en fonction des secteurs qu'on défend. Pour bien avoir en tête, justement, tous les différents enjeux. Parce qu'une solution pour l'un est peut-être problématique pour quelqu'un d'autre. Donc, il faut entendre aussi (...) ça permet de développer une pensée qui

arrive petit à petit à articuler différents types de réponses qui, en fait, ne sont pas forcément en opposition... » (entretien Zoé, chargée de plaidoyer (AchACT), 25/04/2024).

En effet, la résolution des problèmes sociétaux ne peut se faire de manière isolée par chaque organisation en se limitant à sa seule expertise propre. Au contraire, cet extrait d'entretien souligne l'importance de travailler ensemble en mettant en commun les différentes expertises à la fois au sein de chaque organisation, mais également au sein du réseau d'organisations partenaires potentielles. Ce type d'approche favorise une vision holistique des enjeux et permet d'identifier des solutions plus complètes et efficaces. J'ai pu observer cette vision holistique au sein du Monde selon les femmes, où l'équipe tente de prendre en compte les situations dans leur globalité au sein de leurs différentes cellules.

De plus, selon Zoé, la diversité des perspectives ne conduit pas nécessairement à des réponses opposées. Au contraire, elle encourage à développer une pensée qui permet d'articuler différents types de réponses, même lorsque les intérêts peuvent parfois sembler divergents au départ. Un exemple concernant le secteur d'activité d'AchACT pourrait être l'amélioration des conditions de travail dans les pays du Sud au lieu de favoriser des productions similaires dans notre pays. Cette approche privilégie la recherche de solutions inclusives et équilibrées qui prennent en compte les besoins et les préoccupations de tous·tes les acteurs·rices impliqués·es. À ce sujet, Simon, chargé de mission au Monde selon les femmes, pointe le fait qu'articuler les enjeux — bien que permettant d'avoir une vision plus nuancée et complexe de certains phénomènes — engendre aussi potentiellement des oppositions ou des fractures avec différents partenaires. Cette expérience permet de comprendre qu'il n'est pas forcément évident d'intégrer toutes les facettes d'un même enjeu et de construire une relation stable et durable avec les personnes et/ou les organisations partenaires qui travaillent autour.

4.2.2 Se nourrir de l'expertise de l'autre : le travail en réseau et les partenariats

Ensuite, toutes les organisations rencontrées m'ont parlé de la nécessité du travail en réseau. Ce serait une façon de « *compenser les angles morts* » (entretien Zoé, chargée de plaidoyer (AchACT), 25/04/2024) de leur organisation.

Il existe différents types de réseaux : à la fois national — comme le CNCD-11.11.11 — et international — comme la Clean Clothes Campaign —, mais également des réseaux construits autour de thématique spécifique — comme le groupe de travail « Corporate Accountability »⁴², coordonné par le CNCD-11.11.11 à propos du devoir de vigilance des entreprises par rapport à l'entièreté de leur chaîne de valeurs.

⁴² <https://www.cncd.be/Accord-politique-sur-le-devoir-de> (consulté le 1/05/2024)

En Belgique, il existe le Centre National de Coopération au Développement (CNCD-11.11.11). Toutes les organisations rencontrées en font partie. Cette coupole vise à coordonner plus de 70 ONG belges de solidarité internationale, ainsi que des milliers de volontaires⁴³. Simon, chargé de mission, explique que le Monde selon les femmes suit, par le biais du CNCD-11.11.11, le travail d'AchACT, sans pour autant s'investir lui-même en soutien aux luttes ouvrières dans les entreprises de confection dans leur activité. Comme l'explique Claudine, également chargée de mission au Monde selon les femmes :

« On travaille en synergie avec d'autres associations féministes et de la société civile et c'est pensé et valorisé comme tel. On travaille en réseau depuis toujours que ce soit ici en Belgique francophone ou au niveau international parce qu'on sait que c'est en réseau que l'on peut faire bouger les choses et pas de manière pyramidale. » (entretien Claudine, chargée de mission, (Monde selon les femmes), 18/04/2024).

Travailler en réseau signifie concrètement ici le fait de développer des partenariats entre différentes organisations, avec l'objectif de se soutenir mutuellement et de porter ensemble, voire faire aboutir, un projet (au moins partiellement) commun plus loin.

En mettant l'accent sur l'approche non pyramidale, que l'on pourrait qualifier de non hiérarchique, non cloisonnée, ou encore transversale, telle que celle défendue au sein du Monde selon les femmes, Claudine, chargée de mission, souligne l'importance accordée par l'organisation à une vision démocratique, horizontale et ouverte de la collaboration. Comme j'ai pu l'observer durant mon stage, cette organisation implique une distribution égalitaire du pouvoir et une volonté de favoriser la participation et la contribution de toutes les parties prenantes au sein de l'organisation et du réseau de partenaires. Par exemple, au sein du Monde selon les femmes, existe un système de tournantes pour les rôles de pouvoir. Une attention particulière est également accordée au partage égalitaire des prises de paroles en équipe.

Au niveau international existe le réseau de la Clean Clothes Campaign (CCC) dont AchACT fait partie. Ce réseau rassemble différentes organisations issues de nombreux pays pour lutter pour les droits des travailleurs·euses de l'industrie du textile.

Toutes les personnes avec qui j'ai pu m'entretenir sont d'accord pour affirmer que le travail en réseau permet une grande richesse :

⁴³ L'action du CNCD-11.11.11 s'articule autour de trois missions. Tout d'abord, récolter des fonds avec l'opération 11.11.11 afin de pouvoir financer des projets de développement dans les pays du Sud. Ensuite, sensibiliser le public belge aux enjeux de la citoyenneté mondiale et solidaire. Et enfin, interpellier les responsables politiques par le biais d'un travail de plaidoyer <https://www.cncd.be/-cncd-11-11-11-en-bref-> (consulté le 29/04/2024).

« il y a un truc et que c'est pas top down, mais que c'est vraiment... Ça vient des usines, en fait, directement, les demandes. Et du coup, je trouve qu'il y a quelque chose de... Ouais, un truc un peu empouvoirant, tout est tellement éclaté aujourd'hui. Là, le réseau, il permet de resserrer complètement les liens et de se dire quand même que c'est à l'autre bout du monde, c'est à côté, c'est lié à des entreprises qui sont ici en Europe. Il y a un truc où je trouve que le travail en réseau, il donne quand même beaucoup de force. » (entretien Zoé, chargée de plaidoyer, (AchACT), 25/04/2024).

Cet extrait permet d'évoquer deux concepts liés importants : l'approche *top down* et l'*empowerment*. Claudine, chargée de missions du Monde selon les femmes, partageait l'opinion selon laquelle le changement ne peut se produire de manière pyramidale, autoritaire, hiérarchique et cloisonnée. De même, Zoé, chargée de plaidoyer, évoque la méthodologie d'AchACT, opposée au modèle d'une approche *top down* (de haut en bas). A contrario, AchACT privilégie l'approche « *bottom up* » (de bas en haut), également utilisée par le Groupe Terre ASBL. Cette approche participative se caractérise par le fait que les idées, propositions, réflexions, émanent de la base plutôt que d'être imposée par le sommet hiérarchique⁴⁴. Contrairement aux approches traditionnelles du pouvoir, où les décisions et les idées descendent du sommet vers la base, dont la fonction exclusive est d'appliquer simplement les décisions prises au sommet, l'approche *bottom up* inverse ce processus. Cela favorise en principe la participation et la collaboration de tous les membres de l'organisation ou de la communauté. Cela permet ainsi une prise de décision plus démocratique et une meilleure intégration des besoins et des perspectives de chacun·e des travailleurs·euses des industries textiles, dans le cas d'AchACT par exemple. Cette approche vise à autonomiser la base en lui donnant un rôle actif dans la génération et la mise en œuvre des idées, plutôt que de simplement servir de récepteur passif des directives descendantes. En ce sens, le concept d'*empowerment*, dont la langue française peine à trouver une traduction adéquate (Bacqué & Biewener, 2015), traduit dans ce cas-ci par Zoé par « *empouvoirant*⁴⁵ », est très pertinent au sein d'AchACT. Leur méthodologie permet de faire émerger les revendications des travailleurs·euses d'usines textiles dans les différentes entités du réseau de la CCC et de faire alliance auprès du grand public, mais surtout auprès des autorités politiques. La stratégie de la CCC est de mettre en relation des syndicats dans les pays de production, souvent dans les pays du Sud ou en Asie, ou encore dans l'Europe de l'Est, avec des organisations comme AchACT qui, en Belgique francophone, représentent le

⁴⁴ <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up> (consulté le 30 avril 2024)

⁴⁵ Voir Bacqué, et Biewener (2015) pour aller plus en profondeur sur cette question

réseau international de la CCC et coordonnent une plateforme d'organisations membres pour que la parole récoltée par les syndicats puisse avoir davantage de poids et de visibilité.

En outre, ce travail de réseau génère et entretient — auprès des différents partenaires en Belgique et dans les pays du Sud — une forme d'espoir, et insuffle de l'énergie pour les différents combats, comme nous l'explique Zoé, chargée de plaider :

« (...) quand tu discutes avec des collègues en Asie, eux, ils disent : Mais attends, vous ne vous rendez pas compte, il y a 20 ans, on n'aurait jamais imaginé qu'on pourrait même commencer à parler d'une réglementation sur le devoir de vigilance des entreprises, par exemple. En fait, c'est un combat mené depuis des années. En fait, même si c'est pas parfait, c'est une victoire dingue. » (entretien Zoé, chargée de plaider, (AchACT), 25/04/2024).

La force du travail en réseau nourrit l'envie de travailler sur des enjeux importants en dépassant parfois l'impression qu'aucune évolution n'est possible.

Enfin, existe aussi un travail de réseau organisé autour de thématiques spécifiques par exemple le groupe de travail « Corporate Accountability » mis en place par le CNCD-11.11.11 en Belgique et d'autres partenaires dans les autres pays membres de l'Union européenne (UE). Ce groupe a travaillé et obtenu l'adoption au niveau de l'UE d'un cadre réglementaire qui permet de tenir légalement responsables les entreprises en cas de violations du droit environnemental ou social commises dans leurs chaînes de valeurs mondiales — y compris les sous-traitants en cascade comme c'est notamment souvent le cas pour les usines textiles. Zoé, chargée de plaider chez AchACT, faisait partie de ce groupe de travail composé d'organisations syndicales, de diverses ONG et d'organisations de défense des droits humains et de l'environnement, chacune présente avec son expertise. Ensemble, ces différentes organisations ont pu discuter et mettre en commun leur expertise pour élaborer et faire adopter cette directive européenne. Il s'agit d'une véritable révolution dans l'histoire du respect des droits humains et environnementaux. Comme l'explique Sanna, coordinatrice d'AchACT, l'échange d'expertises est bénéfique et permet au réseau de se nourrir, mais permet également aux organisations composantes du réseau d'alimenter leurs propres réflexions par rapport à leur propre secteur d'activité : *« Quand on parle du devoir de vigilance des entreprises, c'est une législation multisectorielle, c'est une législation qui comprend les enjeux environnementaux et sociaux. Et on travaille dessus pour autant. Nous, on y apporte un domaine d'expertise, mais on s'approprie l'expertise de ce que le dossier nous donne aussi. Donc, c'est des allers-retours comme ça, mais ça peut être vachement fluide »* (entretien Sanna, coordinatrice, (AchACT), 30/04/2024). Cet échange mutuel a aussi été observé dans le cadre des activités du Monde selon les femmes qui mettait en avant, lors de la formation sur l'écoféminisme et la justice climatique,

l'importance de ce que les partenariats pouvaient leur apporter : *« ces femmes nous ont beaucoup appris. Elles ont été centrales pour pouvoir écrire notre focus par la suite »* (Sophie, formation écoféminisme et justice climatique, (Monde selon les femmes), 26/03/2024).

En outre, le travail de réseau — quoique complexe en termes d'organisation et de gestion — peut également s'avérer très enrichissant pour les partenaires. Cela nécessite de se mettre d'accord sur la façon de travailler ensemble, de répondre ensemble à des questions telles que : comment s'organiser ? Avec quels moyens ? Comment décider ensemble ? Chacune des organisations membres du réseau peut être complètement différente des autres d'un point de vue institutionnel. Pourtant, elles arrivent généralement à s'articuler entre elles : *« On a du coup toute une série de mécanismes qui nous permettent d'avoir des positions communes, qu'on sait qu'on doit expliquer en amont, partager, enfin, entendre les points de vue, s'accorder. Et donc, c'est un temps et un effort de sensibilisation plus grands, qui demandent des capacités supplémentaires. »* (entretien Sanna, coordinatrice, (AchACT), 30/04/2024). Cela peut être très riche, comme le pointe Denis, chargé de mobilisation : *« Il y a tout un travail de démocratie interne dans des organisations qui, a priori, n'avaient rien à voir, mais qui convergent. »* (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024).

4.2.3 L'ambivalence du facteur temps : ami ou ennemi ?

Une difficulté exprimée par les différents membres des associations rencontrées dans leur travail en réseau est le temps. Cependant, même si ce facteur est classé de prime abord dans la partie négative de l'analyse, plusieurs travailleurs·euses m'ont expliqué la nécessité de « prendre le temps » pour contribuer à la construction d'un réseau/partenariat de qualité, lequel permet par la suite de travailler de manière très efficace, comme le montre cet extrait d'entretien avec Denis, chargé de mobilisation au sein d'AchACT :

« (...) ça [le travail en réseau] prend le temps que l'être humain a besoin de se rencontrer. Donc, ce n'est pas uniquement de la rencontre entre des enjeux, c'est aussi la rencontre entre êtres humains qui portent ces enjeux. Et pour ça, tu as besoin de temps. Si tu fais sans le temps, ça ne marchera pas. Et donc, c'est jamais perdu. Et donc, plus tu vas rencontrer les gens, plus tu vas te relier et plus tes organisations vont commencer à vraiment super bien fonctionner. Et dès qu'il se passe quelque chose, un coup de fil, tu n'as pas besoin de commencer à expliquer ton bazar. Tu connais la personne et en avant, ça va beaucoup plus vite. Donc, j'avoue, je ne vois pas vraiment des points négatifs. (...) C'est tout simplement humain. Et donc plus tu auras un réseau fourni, des gens avec qui tu peux faire confiance, plus ça ira vite. (...) je le vois quand on travaille avec d'autres organisations, plus tu travailles avec eux, plus ça devient presque comme des collègues. Et eux continuent à travailler dans leur truc. Et dès que tu as besoin d'un

éclairage sur leur propre enjeu, ça va plus vite. Et c'est comme ça que toi, tu n'es pas obligé de tout prendre en main. » (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024).

Comme j'ai pu effectivement l'observer durant mon stage au sein du Monde selon les femmes, la qualité des relations interpersonnelles est cruciale pour être capable de dépasser les différences voire divergences de points de vue, de culture d'organisation, afin de mener un travail efficace en réseau, au service des différentes organisations partenaires.

4.3 Obstacles, freins

Bien que l'articulation entre les différents enjeux soit nécessaire pour les diverses organisations rencontrées, il semblerait qu'il existe parfois des obstacles à mettre en place concrètement au sein de chacune de leurs organisations. Dans cette partie, j'exposerai cinq freins évoqués lors de mes entretiens et observés concrètement à la suite de mon stage au Monde selon les femmes, expliquant l'impossibilité pour les membres de ces organisations d'articuler de manière intégrée et simultanée à la fois les luttes environnementales, féministes et sociales.

4.3.1 Enjeu financier : limite en termes de temps et de moyens humains

Le facteur économique est ressorti comme un facteur déterminant dans mes neuf entretiens. Cela fait sans aucun doute partie des préoccupations majeures pour l'ensemble des organisations rencontrées. J'ai pu également le ressentir pendant mon stage au Monde selon les femmes, lorsque l'on devait négocier la répartition du budget alloué à la recherche-action entre les différents partenaires de la recherche.

Que ce soit au Monde selon les femmes où Simon, chargé de missions, m'expliquait la nécessité d'aborder des sujets dont pourraient découler des formations et des publications assez rapidement, car c'est ce qui constitue le « *core business* » (le cœur du métier) selon ses termes. Ou au Groupe Terre, où Lola, cheffe de projet, me partageait la forte tension économique qui prévaut au sein des différentes entités du groupe Terre :

« on est (...) tout le temps dans une tension économique super forte, en fait, où nous on veut garder les emplois parce que c'est notre finalité. Mais du coup, ça veut dire que par ailleurs, on doit avoir des activités un peu économiques, rentables. Et ça, je trouve que c'est le vrai challenge, quoi. Où parfois, voilà, typiquement sur les enjeux écologiques, tu vas te dire : "En fait, oui, j'aimerais vraiment bien que mon bâtiment soit hyper durable, bien isolé, des bons matériaux, faire des bons choix, mais en fait, il faut que je puisse permettre un loyer accessible à mes locataires donc, tant pis, ça passe en deuxième". Donc, c'est vrai que tu as un peu vite des choix à faire. (...) c'est sûr qu'il y a un peu du basculement en fonction de la finalité de la

société et donc au niveau du groupe il n'y a pas un ordre de priorité qui est fixé, en fonction de chaque société » (entretien Lola, cheffe de projet, (Groupe Terre), 24/04/2024)

Cet extrait aborde la tension qui existe entre des impératifs économiques et les préoccupations écologiques. Certes, des choix parfois douloureux doivent être faits pour la viabilité des organisations. Dans le cas de Terre, il s'agit de trouver un équilibre entre deux valeurs : la justice sociale et l'écologie. On retrouve cette tension entre les coûts, les dépenses allouées au développement durable, écologique d'une part et la justice sociale d'autre part, dans la littérature, notamment chez Emelianoff (2006) où elle caractérise cette tension comme discordante. Chez Terre, concrètement, il s'agit de maintenir un loyer abordable pour les locataires au détriment parfois de l'utilisation de matériaux durables et isolants pour le bâtiment. Cette opinion est également partagée par Jonas, formateur animateur au sein de la même organisation :

« ici on a des entreprises d'économie sociale qui doivent être économiquement viables et donc qui doivent avoir des plus de recettes que de coûts parce que sinon on met la clé sous le paillason et tout le monde peut rentrer chez soi. C'est quelque chose qui est très palpable ici c'est que nos entreprises ne roulent pas sur l'or et doivent atteindre les objectifs économiques pour pouvoir continuer le projet » (entretien Jonas, formateur animateur, (Groupe Terre), 18/04/2024).

Les entreprises propres au Groupe Terre ont une mission sociale. La réalisation et la pérennité de cette mission dépendent étroitement de leur viabilité économique. Ces valeurs sont en tension, il faut en permanence déterminer un point d'équilibre entre elles. Par ailleurs, il est important de mentionner que Lola souligne qu'au sein du groupe, chaque société peut avoir ses propres normes et priorités. Cette diversité culturelle se traduit par le fait que chacune d'entre elles gère à sa manière les tensions entre l'aspect économique et d'autres valeurs propres.

Par ailleurs, chez AchACT, Zoé, chargée de plaidoyer, défend l'impossibilité, humainement parlant, de se former sur tous les sujets : *« c'est des questions de moyens et des questions de... Tu ne peux pas être expert de tout. »* (entretien Zoé, chargée de plaidoyer, (AchACT), 25/04/2024). Les lacunes d'interrelations entre les trois types d'enjeux (environnementaux, sociaux et féministes) seraient imputables principalement à un manque de moyens tant financiers qu'en termes de ressources humaines.

L'évolution du statut des personnes qui se battent pour une cause a été évoquée dans tous les entretiens réalisés auprès des membres du Monde selon les femmes. Tandis qu'auparavant, les individus se battaient davantage de manière bénévole, le monde militant a évolué au cours des

50 dernières années. Il s'est professionnalisé et a permis de créer des emplois salariés pour différentes causes :

« c'est aussi des emplois qui sont salariés, ce qui n'était pas forcément le cas il y a une certaine époque, en fait où c'était plus de la militance, en tous cas dans le mouvement féministe. Dans la coopération internationale, non, mais dans le mouvement féministe, c'est essentiellement des militantes. Maintenant, c'est essentiellement des professionnelles qui sont militantes. Mais du coup, ça change un peu le rapport que t'as avec ton activité, parce qu'autant tu peux faire du bénévolat pour militer, mais tu fais pas du bénévolat pour ton employeur. » (entretien Simon, chargé de missions, (Monde selon les femmes), 22/04/2024).

« c'est aussi qu'on est une association de professionnels et qu'il y a par période des gens qui disent "bah moi je suis payée 36 h semaine". Ce n'est pas un mouvement militant non plus. Et ça c'est éminemment respectable même si pour le féminisme cela peut paraître un peu bizarre ce que je dis : on est censé être féministe jour et nuit partout et voilà parfois on a fini la journée et même s'il faudrait faire quelque bah... je ne parle pas d'administratif, je parle de la posture militante ou intellectuelle tout ça. C'est une tension, mais que l'on vit dans pleins d'autres sujets aussi c'est « militance » « professionnalisme » » (entretien Claudine, chargée de mission (Monde selon les femmes), 18/04/2024).

Ces deux extraits mettent en lumière l'évolution des mouvements sociaux, en particulier le mouvement féministe, et les tensions entre le militantisme et le professionnalisme. On constate un changement dans la nature du mouvement féministe. Autrefois principalement composé de militantes bénévoles, le mouvement a maintenant intégré des professionnel·le·s salarié·e·s. Comme l'explique Claudine, les membres du Monde selon les femmes attendent une rémunération pour leurs heures de travail, témoignant ainsi de la professionnalisation du mouvement. Cela reflète une évolution vers une structure organisationnelle plus formelle et professionnelle. Le concept d'« *institutionnalisation* » est utilisé pour décrire la transformation d'association militante en structure professionnalisée (Blanchard et al., 2018 ; Romerio, 2019). Blanchard et al. (2018) exposent une présentation succincte de ce processus à travers une perspective historique et transnationale, mettant en lumière la diversité et l'ampleur des formes institutionnelles adoptées dans la lutte pour les droits des femmes. Cette institutionnalisation entraînerait, selon différents auteur·e·s (Dutoya, 2018), le risque de « *dilution* » du féminisme dans les logiques professionnelles et institutionnelles. On pourrait également transposer cette analyse aux deux autres enjeux évoqués dans ce travail : environnementaux et sociaux. Cependant, mon expérience de terrain — certes encore limitée — me permet de questionner

cette affirmation. A contrario, je défends plutôt l'idée selon laquelle la professionnalisation peut parfois faire davantage avancer les causes que la militance bénévole, qui parfois s'épuise.

Ces deux derniers extraits d'entretien soulignent que l'engagement militant n'est pas toujours facile à concilier avec les impératifs professionnels ou la nécessité d'être rémunéré. Cette complexité est illustrée par la tension entre l'idéal du militantisme engagé à plein temps et les réalités de la vie professionnelle et privée. Le Monde selon les femmes a d'ailleurs créé une formation à ce sujet « le care en militantisme ». L'équipe est soucieuse de préserver un équilibre et défend la nécessité pour la bonne santé mentale des travailleurs·euses à limiter leur activité professionnelle même — et peut-être surtout — lorsqu'elle touche un sujet pour lequel ils·elles sont convaincu·e·s de devoir se battre. Ces difficultés ont également été abordées par Blanchard et al. (2018) qui pointent la situation précaire des institutions mêlant féminisme et professionnalisme.

Au Monde selon les femmes, j'ai pu rencontrer différentes personnes militantes, inspirantes, qui s'investissaient dans leur métier comme dans une passion. Cependant, je ne suis pas restée assez longtemps pour constater effectivement si le mélange entre militantisme et professionnalisme pouvait ou non, souvent ou occasionnellement, mener à des burnout liés à cet alliage, même si différentes travailleuses m'ont évoqué ce risque.

La convergence des enjeux environnementaux, sociaux et féministes ajoute potentiellement une lourdeur supplémentaire au travail militant déjà parfois assez lourd à porter. Il se pourrait que limiter son engagement en se recentrant sur un seul des trois enjeux soit pour les travailleurs·euses de ces organisations une manière de se préserver.

4.3.2 Cadre institutionnel : rendre compte aux financeurs...

Un second aspect commun à l'ensemble de mes entretiens est la nécessité de devoir rendre des comptes pour obtenir leur financement. Chacune des organisations doit justifier ses activités auprès d'organisme(s) qui les finance(nt), le plus souvent, principalement l'État. Cela les contraint à penser dans des cases et à ne pas pouvoir laisser libre cours à leur créativité. En effet, elles doivent suivre leur plan d'action dont la souplesse n'est pas la qualité la plus revendiquée selon Claudine, chargée de missions au Monde selon les femmes :

« (...) on a quand même un cadre stratégique, on a des priorités, on a des thématiques, on est dans un secteur, la coopération au développement qui force à nous faire penser dans des cases, avec des objectifs intermédiaires, des résultats et tout ça donc c'est un peu comique d'ailleurs pour un militant de faire ça, mais... on le fait ! Donc oui c'est plutôt des moyens humains, y a des fois où on ne sait pas laisser libre cours à nos envies parce que les moyens humains, le

temps et les résultats que l'on doit atteindre pour justifier nos subsides ne le permettent pas. » (entretien Claudine, chargée de missions, (Monde selon les femmes), 18/04/2024).

Simon, chargé de mission, parle aussi de ce manque de liberté qui le dérange : *« on est libre dans un carré (...) pour avoir les subsides, il faut répondre avec du temps de travail et que du coup, en fait, chacun a un peu une petite marge où on peut faire des trucs avec des partenaires qui ne nous rapportent pas forcément d'argent, etc. »* (entretien Simon, chargé de missions (Monde selon les femmes), 22/04/2024).

Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication, explique la frustration que ce cadre peut engendrer : *« On est là pour travailler la justice sociale, on n'est pas là pour remplir des papiers et des indicateurs. Donc, c'est vrai que ce côté militant, il vient se percuter au cadre institutionnel dans lequel on doit agir (...) »* (entretien Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication, (Monde selon les femmes), 8/05/2024).

S'exprime ici la tension entre les besoins de respecter les engagements auprès de l'État ou des organismes financeurs afin de respecter le cadre afférent aux financements et la restriction de liberté d'action que cela induit parfois dans la pratique de leurs activités. Devoir rendre des comptes empêche la spontanéité au cœur de l'activité militante. Cette tension se conjugue à celle abordée précédemment : celle entre l'engagement professionnel et la militance.

Bréqueville (2013), fort de son expérience chez Médecins du Monde, met en avant les dangers d'une organisation trop technocratique au sein d'organisation comme des ONG. Que ce soit le « cadre » dont parle Claudine, ou le « carré » qu'évoque Simon, ces métaphores illustrent la dure réalité qui consiste à devoir concilier militantisme et idéalisme d'un côté avec une logique managériale de l'autre, où prévalent des indicateurs à définir, des objectifs chiffrés à atteindre, ainsi qu'une description précise des moyens pour y arriver. Ces exigences étouffent potentiellement la créativité et l'innovation. Elles obligent les ONG à se conformer à un modèle technocratique, décrit par Bréqueville (2013) comme souvent déconnectés de la réalité de terrain. Ces modèles prônent l'efficacité, la compétitivité, la performance et le retour sur investissement. Des valeurs qui semblent être sacralisées dans la doctrine néolibérale, fréquemment à l'opposé de ce que les organisations — tant ONG qu'ASBL — souhaitent défendre, dans ce qu'on appelle classiquement le non marchand et le secteur associatif. Cette logique d'efficacité à tout prix peut avoir un impact négatif sur le travail de collaboration avec d'autres organisations. En effet, celles-ci peuvent parfois s'empêcher de faire des projets communs pour pouvoir obtenir chacune de leur côté leur financement propre dans leur domaine spécifique, alors qu'en réalité, leurs projets sont potentiellement articulables et liés entre eux.

Cela peut donner lieu à des situations « *absurdes* » causées « *par le système de financement, mais qui peut du coup créer une espèce de fausse concurrence entre les organisations* » (Zoé, chargée de plaidoyer, (AchACT), 25/04/2024).

4.3.3 Le risque de dispersion

Comme évoqué précédemment, bien que la nécessité de prendre en compte la situation de manière globale soit bien présente dans chacune des institutions, les neuf personnes interviewées font toutes ce constat qu'il n'est pas possible de tout traiter d'un coup. Zoé, chargée de plaidoyer au sein d'AchACT, nous livre : « *(...) les enjeux sont tellement nombreux et tellement complexes et tellement... En fait, tu ne peux pas traiter tous ces enjeux non-stop tout le temps.* » (entretien Zoé, chargée de plaidoyer (AchACT), 25/04/2024). Claudine, chargée de mission au Monde selon les femmes, aborde le risque d'aborder trop de thématiques au sein d'une même organisation en soulignant que cela pourrait « diluer » la lutte principale dans d'autres luttes. Elle déplore le manque de structuration globale chapeautant les différentes organisations engagées autour d'un même enjeu, en prenant l'exemple du mouvement féministe : « *Il y a une myriade d'expressions du mouvement féministe en Belgique francophone, y en a vraiment beaucoup et quand il faut faire un mouvement plus global, à part, le 8 mars, mais ça c'est juste un évènement, c'est peu structuré pour le moment, de ce que je vois...* » (entretien Claudine, chargée de missions, (Monde selon les femmes), 18/04/2024). Elle en conclut donc qu'il serait encore plus difficile d'élaborer une dynamique globale coordonnée entre diverses associations au sein desquelles plusieurs enjeux cohabiteraient, constatant déjà les difficultés marquées à s'agencer lorsqu'un seul enjeu est discuté. En effet, le manque de structuration peut entraîner une difficulté à coordonner les actions et à faire progresser le mouvement de manière cohérente et efficace. Dans cette même logique, Lola, cheffe de projet du Groupe Terre, quant à elle, décrit une nécessité de se recentrer :

« *Je dirais même qu'on essaye souvent de se recentrer sur qu'est-ce qui fait notre cœur de métier, qu'est-ce qui fait notre identité et de se raccrocher à ça. Parce que le groupe a 75 ans cette année, 450 travailleurs. On est tout le temps obligé d'essayer de faire corps avec toutes ces entreprises et d'y donner un sens* » (entretien Lola, cheffe de projet, (Groupe Terre), 24/04/2024).

Pour trouver du sens et de la légitimité à la fois auprès du grand public, des financeurs et même au sein du groupe de travailleurs·euses, il semble nécessaire de s'inscrire dans une démarche claire, explicite avec des objectifs précis et revendiqués. Travailler sur plusieurs fronts à la fois peut s'avérer dangereux et créer un flou autour du/des projet/s de l'organisation, comme cela

semble être parfois le cas pour le Groupe Terre : « *Personne ne sait réellement ce que l'on fait à part les bulles de vêtements* » (entretien Lola, cheffe de projet (Groupe Terre), 24/04/2024).

Les visions de Claudine et Lola soulignent l'importance pour les organisations de trouver un équilibre entre la diversité des initiatives et la nécessité de cohérence et de focalisation, voire de recentrage. La dispersion des objectifs et des moyens peut compromettre l'efficacité et la capacité à atteindre les objectifs, tandis que le recentrage sur l'identité et la mission centrale peut aider à renforcer la cohésion, la cohérence et à orienter les actions avec un impact plus significatif.

Cependant, cet effort de recentrage peut aussi aller de pair avec une certaine frustration des travailleurs·euses, que l'on peut constater dans les extraits suivants où des membres d'AchACT prennent la parole :

« (...) *il y a beaucoup d'enjeux importants. Et en fait, ce qui est confrontant, c'est plus des capacités qu'on a. Ce n'est pas tant qu'il y ait autant de sujets parce qu'ils ont tous leurs valeurs et leurs raisons d'être, mais c'est plus qu'on a des capacités limitées. Et donc, forcément, ça implique de devoir faire des choix et devoir renoncer à certains dossiers par moments. Et donc ça, c'est peut-être ce que moi, je trouve le plus difficile.* » (entretien Sanna, coordinatrice, (AchACT), 30/04/2024).

« (...) *on va chaque fois revenir et recentrer notre sujet sur la travailleuse de la production et la travailleuse de la multinationale. Et parfois d'ailleurs, on aimerait bien pouvoir répondre à d'autres et en même temps, on se dit que non, on a cette expertise-là, on sait que d'autres ne l'ont pas, on sait qu'on parle énormément quand on parle de vêtements (...) C'est souvent le biais environnemental qui revient et très, très peu social. D'ailleurs, toutes les multinationales, quand elles disent tout ce qu'elles font pour le bien-être de l'humanité, ça va être des trucs environnementaux. Ça ne va jamais être sur le côté social, très rarement. Et même des reportages, moi, j'en ai vu. Je suis toujours très sensible à ça. Parfois, j'ai vu des reportages où on te parlait de la filière vêtements sans parler des travailleurs. C'était uniquement l'aspect environnemental. Donc, tu te dis : mais attends, ce n'est pas possible de fragmenter ça ! Alors peut-être maintenant, si nous, on montrait un reportage uniquement social, peut-être les environnementalistes disent : tu te rends compte, il y a une diversité d'environnement, peut-être. En tout cas, moi, je réagissais sur le fait de cette polarisation, parfois, et je trouve que c'est intéressant à faire remarquer.* » (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024).

Cet extrait démontre la difficulté d'articuler le souhait d'un côté d'aborder simultanément plusieurs enjeux et la prise de conscience que ce n'est pas possible de les investir tous de

manière qualitative. AchACT tente parfois difficilement de concilier la lutte sociale et environnementale. À cet égard, Denis se plaint de ne pas voir l'aspect social assez mis en avant dans le domaine de la confection de vêtements. A contrario, l'aspect environnemental est très peu abordé également, par exemple au sein de leur documentaire « Open Secret » (Fayet, Guillaume et Guypen, 2022). Gérer le problème des conditions de travail et du salaire des travailleurs·euses du textile est déjà tellement complexe en soi, qu'il apparaît parfois difficile d'aborder simultanément le problème environnemental.

Le défi est déjà complexe à atteindre pour chaque organisation en solo lorsqu'elle tente, chacune de son côté, de se mobiliser autour des luttes qu'elle porte, de façon complète et globale. Prétendre vouloir le faire de manière holistique, en réseau avec diverses organisations, constitue sans doute un enjeu difficile, voire illusoire aux yeux de certain·e·s. Cette complexité constitue une explication supplémentaire à la réticence à conjuguer les luttes. Les interrelations, les synergies au sein du réseau seraient parfois si complexes à mettre en place qu'elles finiraient par ne pas être souhaitées. Plus qu'un atout, elles sont alors perçues comme un risque d'y sacrifier l'aspect qualitatif du travail.

4.3.4 Interdépendance entre individu-institution et contexte sociétal

Les activités et les enjeux défendus par les diverses organisations sont influencés non seulement par les personnes-individus-travailleur·euses qui les composent, mais aussi par la dimension institutionnelle de chaque organisation, et enfin le contexte sociétal et politique dans lequel elles évoluent.

Le Monde selon les femmes et le Groupe Terre ont tous deux pointé dans leurs entretiens l'interaction permanente entre individu et institution : les valeurs, croyances, priorités et engagements des travailleurs·euses qui composent leur organisation influencent leur objet social officiel, ce qui façonne leur identité, leur projet et leurs actions dans des boucles d'interactions réciproques continues. Simon, chargé de missions, explique que la capacité de se mobiliser sur un sujet au Monde selon les femmes dépend du fait qu'il y ait ou non plusieurs travailleuses qui y portent un intérêt. Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication dans la même organisation, corrobore ces dires en expliquant que l'un des premiers critères lorsqu'il faut définir une thématique à aborder est « *qui a la flamme de porter ce thème-là, que ce soit par sa formation professionnelle, par des intérêts plutôt privés ou militants* » (entretien Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication, (Monde selon les femmes), 8/05/2024). Lola, cheffe de projet, explique, elle aussi, qu'au sein du Groupe Terre, les trajectoires des décisions prises dépendent des personnalités des personnes en position de pouvoir. Par exemple, en 2020, il y a eu – dit-elle – un nouveau président du

Groupe Terre. Cela a donné une nouvelle impulsion au groupe « (...) *il y a vraiment un truc de personnes et des croyances des personnes et de leur philosophie qui a fort évolué au fil du temps* » (entretien Lola, cheffe de projet, (Groupe Terre), 24/04/2024). Cela expliquerait, selon elle, la décision récente du Groupe Terre de mettre davantage l'accent sur l'enjeu environnemental. Elle insiste également sur la nécessité de partager des valeurs communes au sein d'une organisation :

« il y a vraiment un truc de perception individuelle, de convaincre en fait et d'en faire une valeur commune partagée. (...) pour moi, c'est un peu essentiel dans une entreprise à mission sociétale que ce pour quoi tu travailles, ce que tu défends, il y a un minimum (...) de croyances communes. Avec quelques exceptions, évidemment, mais globalement, il faut ça, sinon ça se détend vite. » (entretien Lola, cheffe de projet (Groupe Terre), 24/04/2024).

Cet extrait permet de comprendre à quel point relier les membres d'une organisation autour de valeurs et de missions communes en les intégrant au travail quotidien relève d'un défi majeur incontournable. Lola, cheffe de projet, considère qu'il est plus difficile de rassembler des individus autour d'enjeux multiples. Selon elle, le risque de désaccords est proportionnel aux nombres d'enjeux abordés de front. Il est logiquement plus réduit sur des enjeux monothématiques. On voit donc ici apparaître une nouvelle fois un risque à articuler les luttes entre elles. Bien que cet argument pourrait également être retourné dans l'autre sens : la chance d'accrocher un plus grand nombre de personnes pourrait, dans certains contextes, être corrélée positivement avec le nombre d'enjeux abordés, à condition de les articuler dans un projet global rassembleur, qui fait sens.

Quoi qu'il en soit, les intérêts personnels, les convictions et les trajectoires des membres influencent les décisions prises et les actions entreprises. Par exemple, Simon se sent particulièrement investi dans l'organisation de formations sur la masculinité, tandis que Lola note l'évolution environnementale du Groupe Terre notamment sous l'impulsion d'un nouveau président.

En outre, au-delà des individus et des institutions, le contexte sociétal revêt également un aspect important dans le choix des luttes mises en avant. Les membres du Monde selon les femmes et AchACT sont également unanimes : leur activité dépend de l'agenda politique et des actualités dans le monde. La prise en compte de ce contexte les amène régulièrement à devoir ajuster leurs actions en fonction des besoins et des défis du moment.

Denis, chargé de mobilisation, expliquait que l'effondrement du Rana Plaza en 2013, abordé précédemment, avait induit des changements significatifs dans les priorités au sein d'AchACT, les conduisant à s'investir dans de nouvelles questions comme l'indemnisation des victimes, la

pression pour la mise en place d'un accord sur la sécurité et la santé, etc. Un autre exemple éloquent est celui du COVID, où, une fois de plus, les activités du groupe AchACT ont dû être changées du jour au lendemain parce que :

« les magasins ont été fermés ici. Ça a eu de l'implication sur la production aussi. La production a été arrêtée. Ça a créé un bouleversement parce que les salaires, soit ont baissé, soit les gens se sont fait mettre dehors. (...) Par exemple, on menait une campagne depuis des années sur le salaire vital. Quand le COVID est arrivé, c'était plus sur le salaire vital, c'était sur le salaire payé... C'était terrible pour nous parce qu'on a dû vraiment... pouf ! Descendre nos prétentions sur un salaire vital. » (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024).

Il insiste d'ailleurs sur l'importance d'être lié avec l'actualité afin de visibiliser les luttes défendues par AchACT.

Cette observation met en lumière la nécessité pour les organisations de rester flexibles et réactives pour répondre aux évolutions de leur environnement, ce qui — comme expliqué précédemment — n'est pas toujours facile à articuler avec la dynamique parfois bureaucratique des plans d'action qui sont à présenter aux organes de financement, année après année. Cela peut rendre plus difficile l'articulation entre les différents enjeux étant donné les difficultés à assurer l'interconnexion entre les individus, les organisations et les contextes sociétaux. La mise en place de cette dynamique d'articulation génère un travail supplémentaire.

4.3.5 Carence d'institutionnalisation formelle de certains enjeux

Un dernier frein en défaveur d'une dynamique soutenant une réelle interrelation entre les luttes dans la pratique est le fait que divers enjeux soient des sujets de préoccupations abordés « *en off, en informel*. Mais de créer des espaces de travail thématiques, c'était plus difficile à porter. » (entretien Simon, chargé de missions (Monde selon les femmes), 22/04/2024). Au sein du Monde selon les femmes se ressent une difficulté à articuler certains enjeux au-delà des temps informels. Cependant, Claudine, chargée de missions, m'avait expliqué que cela était compréhensible étant donné que l'ONG était une association de deuxième ligne, en soutien à des organisations qui travaillent avec les publics cibles directement.

Concernant le cas d'AchACT, nous pouvons aussi retrouver ce manque de formalisation transversale d'enjeux proches, similaires ou reliés aux causes principales spécifiques de l'organisation. Par exemple, il est constamment relevé que les travailleuses du textile sont majoritairement des femmes, mais l'organisation avoue ne pas faire plus que savoir poser le constat : « *il n'y a pas de grille d'analyse [à propos du genre] qui va plus loin... Mais le fait de mettre en avant la réalité par les visuels. Nos visuels, ce n'est pas de la poudre aux yeux, c'est*

la réalité. C'est tout le temps mis en avant. Tu as vu les reportages aussi. » (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024).

Le lien entre la cause sociale et le féminisme semble être plus facilement énoncé et analysé à l'écrit que mis en avant oralement dans les activités de sensibilisation au sein d'AchACT, par exemple :

« (...) souvent dans les interventions à l'extérieur, on est souvent beaucoup plus dans la déconstruction du modèle économique, de l'exploitation, etc. Mais je ne trouve pas qu'on insiste à chaque fois sur le fait que ça a des conséquences... On le précise dans les écrits, souvent, je veux dire, le fait que les droits des femmes sont particulièrement menacés parce que la question du harcèlement sexuel par exemple, qui est propre, qui menace particulièrement les femmes. (...) Mais je trouve que sinon, en dehors du fait de rappeler tout le temps que ça touche principalement les femmes, je ne trouve pas que ce soit une question sur laquelle on insiste tant que ça. » (entretien Zoé, chargée de plaidoyer, (AchACT), 25/04/2024)

Les membres d'AchACT justifient cela par le fait que leur grille d'analyse principale n'est pas la question de genre. En dépit de cela, ils·elles ne négligent pas complètement pour autant les autres enjeux qui gravitent autour de leur combat premier aux services des droits sociaux des travailleurs·euses du textile : *« quand on se bat pour des conditions de travail dignes et des conditions de travail égalitaires et qui soient non-discriminatoires, en fait, oui, on se bat contre le capitalisme, on se bat contre le patriarcat et en fait, on se bat aussi, on combat aussi pour l'environnement. C'est juste qu'on va le faire d'une certaine voie, mais je trouve pas qu'on se bat sans avoir ça en tête. C'est un truc qui fait partie de l'ADN de notre combat, au final. Parce que t'as pas l'un sans l'autre. »* (entretien Zoé, chargée de plaidoyer (AchACT), 25/04/2024).

Tout comme Delphy, Zoé explique ici qu'il n'existe pas qu'un seul système de domination (Delphy, Jami, & Achin, 2019) et qu'AchACT, en se battant pour les droits des travailleurs·euses, œuvre aussi par ricochet sur d'autres dimensions d'oppression comme celles propres au genre et à la race. J'ai tenté en vain de comprendre les raisons qui expliquaient ce manque de revendication féministe explicite au sein de cette organisation, mais aussi à un niveau international, de la part de la CCC. Je me suis en fait heurtée à une incompréhension face à mon intérêt, notamment de la part de la coordinatrice d'AchACT, qui m'a confié ne pas bien saisir la nécessité de classer les luttes et les organisations dans des cases *« on ne s'encombre pas de ça, entre guillemets. On agit pour 80 pour cent de femmes »* (entretien Sanna, coordinatrice, (AchACT), 30/04/2024). Selon elle, le fait que le public visé par leurs actions soit principalement des femmes suffit amplement. Elle ne voit pas en quoi une revendication féministe ajouterait une dimension supplémentaire à leur travail social de base.

Sa position laisse place à de nouveaux questionnements tels que : quand et comment est-ce que l'on considère qu'un mouvement est féministe ? Est-ce uniquement lié au fait de se revendiquer soi-même comme tel ? Est-ce lié aux outils d'analyse proposés ? Le féminisme se réduit-il à la question du genre ? Ces interrogations pourraient également faire l'objet d'une recherche ultérieure.

Cependant, de manière plus générale, ce manque d'institutionnalisation récurrent dans les organisations rencontrées est un élément déterminant dans les difficultés et les lacunes d'interrelation entre les trois types de lutte (environnementale, sociale et féministe) qui nous occupent dans le cadre de notre travail. Une hypothèse émise pour répondre à ce type de questionnement était d'estimer que traiter trois enjeux en même temps était trop compliqué en raison du cloisonnement persistant des luttes (Delphy, Jami, & Achin, 2019). S'opérerait toujours un choix entre classe, race et genre, selon Delphy. On pourrait également appliquer ce raisonnement aux organisations de ce travail concernant les trois types de lutte abordés. Potentiellement, l'articulation de manière effective et au-delà des temps informels entre les trois enjeux simultanément est trop complexe.

Par ailleurs, il est également important de souligner que le manque d'interrelation se ressent davantage dans les activités sur le terrain que dans les écrits (publications, recherches, outils pédagogiques), que ce soit au Monde selon les femmes ou chez AchACT.

5. Cadres de référence pour penser l'articulation des luttes

Dans cette dernière section, j'explorerai différents cadres de référence permettant d'élaborer une pensée autour de la question de l'articulation des luttes. Ces cadres de référence ont émergé de mes entretiens avec les neuf travailleurs·euses des trois organisations de manière diffuse, pas toujours explicitement énoncés. En m'appuyant sur un travail de recherche académique préalable, j'ai pu construire des liens entre les paroles des travailleurs·euses, mes observations de terrain et des concepts théoriques.

J'aborderai d'abord l'écoféminisme, un courant de pensée né à la fin du 20^e siècle. J'exposerai brièvement le contexte historique de son émergence. Je développerai ensuite succinctement les grandes lignes de force qui traversent ce courant. J'explicitai enfin les arguments qui me poussent à croire que l'écoféminisme constitue potentiellement une piste conceptuelle pertinente pour faciliter la pensée et l'application de l'articulation des luttes applicable dans les différentes organisations rencontrées.

Ultérieurement, je présenterai les concepts de coalition et de convergence des luttes. J'expliquerai en quoi ces concepts et les analyses qui y sont associées rejoignent le travail de recherche que j'ai effectué auprès des trois organisations rencontrées.

Cette dernière section vise à proposer des pistes de solutions aux difficultés constatées dans la section précédente : d'abord les difficultés rencontrées sur le terrain, à l'articulation des luttes dans les actions concrètes des organisations ; ensuite, les difficultés, dans une moindre mesure, dans l'articulation des cadres théoriques des luttes. J'émetts l'hypothèse que cette difficulté à articuler les luttes provient de l'absence d'un cadre conceptuel, en amont, en « méta », à un niveau supérieur, permettant de les « penser ».

À ce stade, je me risque à avancer une hypothèse — qui mériterait d'être étudiée en soi — à savoir que l'écoféminisme pourrait être ce métacadre conceptuel qui permet d'englober les trois dimensions environnementales, de genre et sociale. Je poursuis le travail en tentant de définir l'écoféminisme.

5.1 L'écoféminisme

Le terme « écoféminisme » apparaît pour la première fois en France en 1974 dans l'essai de l'écrivaine, activiste et militante, Françoise d'Eaubonne « Le féminisme ou la mort ». Sensible depuis ses premiers écrits aux questions féministes, cette autrice se situe intellectuellement dans la continuité des travaux de Simone de Beauvoir et du courant existentialiste (Gandon, 2009). Elle s'intéresse aux causes ayant conduit à l'exclusion des femmes de la sphère politique et, par conséquent, du pouvoir. Elle critique les mouvements féministes précédents pour avoir mené des luttes isolées, soulignant que ces combats sont en réalité interconnectés (Goldblum, 2017). Cependant, même si beaucoup en attribuent la paternité à Françoise d'Eaubonne, l'écoféminisme semble avoir également surgi simultanément dans diverses régions du monde (Le Donné, 2023). Quoi qu'il en soit, ce concept n'a jamais rencontré en France le succès qu'il a connu outre-Atlantique, ou encore en Inde ou en Australie.

L'écoféminisme établit un lien direct entre l'exploitation sans limite de la planète et l'oppression des femmes par le patriarcat et le capitalisme. Le point de départ du mouvement écoféministe fut la prise de conscience que la libération des femmes ne pourra être pleinement atteinte sans libération de la nature, et réciproquement (Burgart Goutal, 2018 ; Larrère, 2023). C'est la raison pour laquelle il reviendrait aux femmes de faire converger les luttes écologiques et féministes (Larrère, 2015). Le contexte d'émergence du terme « écoféminisme » est celui d'une prise de conscience écologiste, avec notamment la sortie, en 1972, du rapport Meadows intitulé « Les Limites à la croissance (dans un monde fini) » (The Limits to Growth). Seize ans

avant la création en 1988 du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) — qui regroupe 195 États — pour la première fois s'y exposaient les limites, entre autres en termes écologiques, d'une croissance économique et d'une démographie exponentielle à l'horizon 2020-2030 (Zitouni & Windish, 2019).

Cependant, à l'époque, en France, ce mouvement à visée transnationale n'est pas réellement porteur (Burgart Goutal, 2017). Il réapparaît dans les années 1980, d'abord aux États-Unis avec des mouvements antinucléaires organisés par des femmes. Il s'étend ensuite progressivement à travers le monde. Le mouvement Chipko, par exemple, émerge en Inde entre 1973 et 1980 (Gagné, 2010). Composé principalement de femmes, il s'oppose à la surexploitation à des fins commerciales des forêts de Mandal, qui entraînait une érosion du sol, sans permettre de régénération de la forêt et entraînant la disparition des sources d'eau. Au Kenya, le Mouvement de la ceinture verte, fondé en 1977, lie l'*empowerment* des femmes et le développement communautaire local (Barreiro et Sinardet, 2021). En Équateur, le mouvement va encore plus loin parce qu'il revendique et obtient la reconnaissance dans la Constitution des droits de la nature, la *Pachamama*, la « Terre-mère » chère à la culture quechua (Frison, 2019). En Bolivie c'est le *Suma qamaña* (traduisible par le « bien vivre » en équilibre avec la nature), inscrit dans la culture aymara, que mentionne la Constitution de 2009 (Barreiro et Sinardet, 2021). Dans ces deux derniers exemples, on relève l'importance capitale accordée à la nature. Nature que l'on identifie à une figure de mère nourricière reliant dès lors l'histoire des femmes (qui portent et donnent la vie) à celle de l'environnement (Merchant, 2021).

Dès ses origines, l'écoféminisme se préoccupe de la prise en compte de l'imbrication de plusieurs systèmes d'oppression. Différent·e·s auteur·e·s soulignent par exemple l'importance de la prise en compte de l'oppression raciale subie par personnes racisées (Larrère, 2015). Au-delà de l'ajout des dimensions du colonialisme et du racisme à l'analyse réalisée à l'origine par les écoféministes, émerge également une attention particulière aux inégalités de classe, soulignée par Rosemary Radford Ruether (1975) (citée par Burgart Goutal, 2017). Selon elle, toutes ces dominations naissent d'une même matrice : il y a dès lors une volonté d'interrelations au sein du mouvement. L'écoféminisme se revendique comme un mouvement globalisant, intégrant en son sein la prise en compte d'un large spectre de diverses oppressions. L'objectif est d'étudier et de combattre des dominations croisées en suivant la logique selon laquelle « *plus les croisements sont nombreux, plus critique est le regard* » (Larrère, 2015 : 121). Il y a dans l'écoféminisme une certaine convergence des luttes en faveur de l'émergence d'un monde plus égalitaire entre tous les êtres vivants (humains et non humains), plus juste et plus respectueux de l'environnement.

Finalement, le concept d'écoféminisme refait son apparition en France, en 1990, notamment grâce à deux ouvrages traduits de l'anglais : « Ecofeminism » de Maria Mies et Vandana Shiva (1993)⁴⁶, « Dreaming the Dark » de Starhawk (1982)⁴⁷. D'ailleurs, sans référence explicite au courant écoféministe, différentes auteures et militantes françaises de la « deuxième vague féministe » pourraient être associées à ce courant, dans la mesure où elles explorent des thèmes étroitement liés (Burgart Goutal, 2018). Les courants féministes et écoféministes semblent être sur deux trajectoires parallèles et s'ignorent jusqu'à la fin du vingtième siècle. En fin de compte, un regain d'intérêt concernant le concept d'écoféminisme émerge progressivement en France (Burgart Goutal, 2018), jusqu'à atteindre son apogée, comme en témoignent aujourd'hui les manifestations écoféministes en Europe. Le terme connaît actuellement un intérêt plus fort que jamais (Larrère, 2023).

L'écoféminisme est donc un mouvement qui s'exprime sous diverses formes. Tant au niveau de ses luttes, de ses pratiques, de son fonctionnement, ainsi que dans les concepts dans lesquels il puise son inspiration. En effet, le mouvement écoféministe n'est pas une théorie unifiée. Il relève plutôt d'un champ actif de discussions en constante évolution (Burgart Goutal, 2017). L'écoféminisme se nourrit d'une pluralité de savoirs issus de diverses disciplines, considérant que chacune d'entre elles peut être bénéfique au mouvement. Selon cette approche, la découverte et le respect de la diversité et de l'interconnexion des êtres vivants s'acquièrent en explorant les différentes perspectives et en établissant des connexions entre elles.

Au Monde selon les femmes, l'écoféminisme est bien connu puisque ce courant fait partie des deux grandes thématiques travaillées au sein de l'institution. Ce sujet est donc ressorti dans l'ensemble des entretiens que j'ai pu réaliser avec les différents membres de l'organisation. Ce courant est, en effet, central dans leur façon de travailler :

« (...) dans l'écoféminisme hein c'est plus que 1 + 1 + 1, ça multiplie un peu les potentiels parce qu'il y a des savoir-faire militants ou de recherche qui sont plus avancés dans un secteur et qui peuvent bénéficier aux autres. (...) Nous on articule des pensées puisqu'on va chercher avec le corpus théorique de la domination, on peut toujours trouver des liens, ce que l'écoféminisme fait très bien d'ailleurs en montrant la triple ou la quadruple domination : sexe, race, classe et nature. Essentialisme et oppression de la nature et du vivant. Donc l'écoféminisme arrive à articuler ça dans sa pensée, mais ce n'est pas un mouvement social... » (entretien Claudine, chargée de missions, (Monde selon les femmes), 18/04/2024).

⁴⁶ Traduit en français sous le titre « Écoféminisme : pour une politique écologique des femmes » en 1998

⁴⁷ Traduit en français sous le titre : « Rêver l'obscur : femmes, magie et politique » en 1988

Claudine pointe ici une nouvelle fois la problématique déjà relevée dans la section précédente, à savoir l'articulation, voire la traduction entre les théories, l'idéologie de son organisation et la vie concrète. Son questionnement va cependant quelque peu à l'encontre de ce qui est défendu par plusieurs auteur·e·s. En effet, nombre de celles·ceux-ci sont d'accord pour dire que l'un des traits caractéristiques forts du courant écoféministe réside dans son ancrage premier dans la pratique, dans le terrain, plutôt que dans la théorie, à l'inverse d'autres courants de pensée. Cette particularité est admise par Hache (2016), mais aussi par Larrère (2022) dans le cadre de son article évoquant le colloque organisé par l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne et l'Université de Chicago à Paris en 2021. Aucune hiérarchie n'y avait prévalu entre universitaires et activistes de terrain, entre réflexions théoriques et témoignages d'engagement dans la vie pratique. De fait, il est communément admis selon les partisan·e·s écoféministes que les militant·e·s de terrain y apportent, au même titre que les universitaires, une contribution importante et tout aussi significative. Il est important de rappeler que l'origine du mouvement écoféministe trouve ses racines dans des actions militantes, autrement dit, dans la pratique sur le terrain. En effet, dans les années 1980, les mouvements révolutionnaires antinucléaires ont été l'élément déclencheur du courant écoféministe aux États-Unis (Hache, 2016). Un certain nombre de femmes ont organisé des manifestations et mis en place des blocages : non seulement de centrales nucléaires, mais aussi de sites liés à la recherche nucléaire. C'est uniquement dans un second temps qu'elles se sont rassemblées pour élaborer collectivement leur cahier de revendications. Au départ, les écrits écoféministes sont donc avant tout politiques, profondément ancrés dans les luttes sur le terrain avec une portée essentiellement revendicatrice plutôt que théorique.

De surcroît, Zitouni (2019) insiste aussi sur l'approche joyeuse et transformatrice de la pratique politique. Cette dimension de l'importance de la joie dans le travail militant avait aussi été mise en avant par Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication du Monde selon les femmes : « *c'est important, dans le féminisme, d'avoir du réseau, avoir des moments de militance positive, de joie et pas que de dénonciation aussi* » (entretien Alicia, chargée de missions et responsable éditoriale et communication, (Monde selon les femmes), 8/05/2024). Sophie, chargée de communication au Monde selon les femmes, avait elle aussi insisté sur ce point lors de la formation sur l'écoféminisme et la justice climatique. Durant mon stage, plusieurs événements, motivés par cette envie de rassemblement autour de la joie, ont été organisés par le Monde selon les femmes. Au-delà des formations et des manifestations, elles mettaient sur pied des lieux d'échanges et de partages. Une fois par mois, dans les locaux du Monde selon les femmes, se tient le K'Fem, un café féministe, artistique et culturel. Cet endroit

convivial permet l'échange d'idées féministes, mais est notamment décrit comme un lieu de plaisir, de détente et d'*empowerment*. Dans la même ligne a également eu lieu un marché d'hiver féministe avec des contes pour les enfants, des arpentages écoféministes, un tirage d'oracle, etc. En outre, du 1er au 4 juillet 2024, un colloque international aura lieu sur la pédagogie féministe émancipatrice. Comme j'ai pu le constater à plusieurs reprises, organiser régulièrement divers événements en périphérie de leur activité rémunératrice pour se réunir dans la joie et la bonne humeur revêt une importance capitale à leurs yeux.

Tout comme les différentes méthodologies et thématiques travaillées au sein des trois différentes organisations rencontrées — Le Monde selon les femmes, Terre, AchACT — le mouvement écoféministe est en constante évolution. Il se nourrit d'approches multiples, que ce soit en termes de lieux géographiques ou de diverses disciplines. Au sein de l'écoféminisme, les différentes formes prises par les mouvements sont perçues comme complémentaires les unes des autres : la diversité est ici considérée comme une force, une richesse en termes de complémentarité plutôt que de divergences. Dans l'écoféminisme, l'idée des différentes approches, des différents courants au sein du mouvement est considérée comme une richesse. Il en va de même pour les trois organisations rencontrées pour lesquelles le travail en réseau, avec la multiplicité des regards que cela suppose, semble également constituer une richesse.

Malgré la pluralité des divers courants d'écoféminisme et l'impossibilité de construire une définition stricte de ce mouvement, il existe entre eux un dénominateur commun : celui d'une pratique mobilisatrice et transformatrice. C'est la principale raison qui justifierait la nécessité d'intégrer cette démarche au sein des trois organisations rencontrées dans le cadre de ce travail.

Tout comme elles, l'écoféminisme s'ancre autour des questions politiques et du militantisme. L'écoféminisme pourrait s'avérer être un cadre de pensée pertinent pour réfléchir aux enjeux, par exemple de la *fast fashion*, parce qu'il permet de prendre en compte simultanément plusieurs systèmes de domination (race, classe, genre et de l'humain sur la nature), non pas de façon simplement additionnée côte à côte, mais de façon complexe, conjointe, multipliée, intersectionnée. On constate effectivement une différence assez significative dans la nature du travail si l'on compare, d'une part, le travail solitaire, isolé de chaque organisation, centré exclusivement sur la réalisation son propre objet social et, d'autre part, le travail plus complexe, mais plus riche, en réseau où chaque organisation conjugue sa lutte avec celle des autres, en tendant ensemble vers un « mieux commun », le plus cohérent possible, au-delà des spécificités et différences de chacune, considérées ici comme une richesse plutôt qu'une concurrence. L'écoféminisme, avec sa primauté de la diversité et d'évolution permanente, permet au-delà

des barrières théoriques d'articuler les luttes, au sein du terrain même que constitue le monde qui nous entoure.

Pratiquement, il est possible d'imaginer qu'il pourrait y avoir au sein des activités de Terre ASBL des sensibilisations menées par AchACT à destination des travailleurs·euses et également des acheteurs·euses pour les conscientiser aux conditions de travail dans les industries textiles. Ces sensibilisations auprès d'un public qui se tournait vers l'achat de seconde main en étant motivé essentiellement par des préoccupations avant tout économiques pourraient contribuer à conscientiser un public à d'autres enjeux plus larges tournant autour des questions de droits sociaux, d'écologie et de genre. Un autre exemple serait de mettre en place une collaboration entre AchACT et le Monde selon les femmes pour coconstruire une grille d'analyse qui permettrait d'examiner la situation dans les industries textiles avec une perspective plus globale axée au-delà des droits sociaux et écologiques, sur les questions liées au genre et aux discriminations des femmes.

Bien que l'écoféminisme puisse indéniablement favoriser l'interrelation entre les luttes par le travail en réseau, différents obstacles persistent cependant en termes organisationnel, financier et humain. Il existe par ailleurs également un risque au niveau de la réception du message plus global adressé au grand public. Ce dernier pourrait être quelque peu perdu face à la complexité des enjeux. En effet, s'informer de sorte à être à même de pouvoir appréhender de manière approfondie un seul enjeu s'avère déjà parfois difficile. Imaginer sensibiliser tout le monde à des enjeux multiples et complexes s'avère donc un véritable défi, voire une utopie. En outre, se poseraient également des questions au niveau institutionnel. Par exemple, pour définir la manière avec laquelle les différentes organisations agenceraient leurs discours et leurs actions de manière cohérente, ou pour élaborer la manière dont les décisions pourraient être prises en accordant du poids à chacun des points de vue. Ou encore, comment définir ensemble les critères pour inclure une organisation dans ce réseau d'organisations écoféministes ? Force est de constater que les difficultés sont nombreuses et non négligeables.

5.2 Convergences des luttes et coalitions

L'écoféminisme a été énoncé par les membres du Monde selon les femmes, tandis que dans les deux autres organisations, Terre et AchACT, les termes « convergence des luttes » ou « coalitions » sont plutôt apparus en termes de moyen, de méthodologie. Comme expliqué précédemment, ces deux organisations partagent cette idée qu'il faut articuler les luttes et que les travailler de manière cloisonnée n'a aucun sens, comme l'explique Jonas, formateur et animateur du groupe Terre :

« je pense que c'est tout à fait possible d'articuler ces différents enjeux. Et même je pense que c'est porteur d'avoir une convergence des luttes au sein d'une même organisation. Et qu'au final ce sont des combats qui se rejoignent à différents égards. Pour moi c'est à la limite un combat commun contre un système qui est mis en place qui a des dérives sous différentes formes. Mais que ce sont des choses que l'on peut combattre de manière conjointe., Donc pour moi ça ne pose pas de problème et même ce serait plutôt profitable de mener ces combats de front » (entretien Jonas, formateur et animateur, (Groupe Terre), 18/04/2024).

Cependant, en lien avec cet extrait, comme nous l'avions déjà pointé dans la section précédente, il existe une différence significative entre, d'une part, partager une même grille d'analyse, par exemple en termes de conscientisation autour des origines de certains problèmes, et, d'autre part, partager la lutte, le combat sur le terrain de manière conjointe. C'est d'ailleurs peut-être une des limites du potentiel travail d'articulation d'AchACT, de Terre ASBL et du Monde selon les femmes. On peut lier ceci avec la définition de la coalition de Gawerc (2021), inspiré du travail de McCammon et de Moon (2015 : 326) : « [la coalition] se produit lorsque des groupes militants distincts conviennent mutuellement de coopérer et de travailler ensemble vers un objectif commun » (Gawerc, 2021 : 3, traduction personnelle). L'ensemble des trois organisations rencontrées semblent partager un/des objectif(s) commun(s). La coopération entre elles existe bel et bien grâce aux différents réseaux. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que l'on peut légitimement s'interroger si l'articulation et l'intégration entre leurs luttes respectives sont suffisantes que pour pouvoir affirmer qu'il s'agit d'une véritable coalition au sens défini ci-dessus.

Du côté d'AchACT, on parle également de « *convergence des luttes ou en tous cas peut-être la solidarité de luttes* » (entretien Denis, chargé de mobilisation, (AchACT), 29/04/2024). Cependant, selon Sanna, coordinatrice d'AchACT, « *tout dépend aussi de la grandeur de l'organisation* » (entretien Sanna, coordinatrice, (AchACT), 30/04/2024). La convergence et l'articulation des luttes peuvent s'opérer au sein d'une même organisation si cette dernière en a les moyens financiers, humains et temporels. Néanmoins, d'après mes observations sur le terrain et par rapport au cas qui nous intéresse à la base de ce travail — à savoir les enjeux liés au phénomène de *fast fashion* —, il n'est pas possible qu'une organisation réalise un travail d'interrelation sans avoir des liens avec d'autres organisations. Selon moi, les luttes environnementales, sociales et féministes peuvent se réaliser au sein de différentes entités, mais il est indispensable que ces dernières soient constamment en contact et qu'elles créent des occasions (colloque, soirée, espace de discussion, etc.) de se rencontrer. Laissant alors la porte d'entrée à une personne plus sensible à la lutte environnemental, par exemple, vers un autre

type de lutte pour pouvoir comprendre le phénomène de manière plus globale. La convergence des luttes passera par un travail de réseau, de coalition.

Comme nous avons pu le constater tout au long de ce travail, les coalitions, le travail de réseau et les partenariats représentent des outils indispensables dans une volonté de faire des liens entre les différentes luttes. Au cours des entretiens, les travailleurs·euses des trois organisations définissaient le travail en réseau, en évoquant le fait de s'unir, de partager leurs ressources, réseaux et connaissances. Les coalitions permettent ainsi de réaliser des projets plus ambitieux et d'attirer davantage l'attention des médias, ce qui accroît leurs chances de succès, comme l'ont souligné plusieurs chercheur·e·s (Brooker et Meyer, 2019 ; Heaney et Rojas, 2008 ; Tarrow, 2005 cités par Gawerc, 2020). Des études ont également montré que les coalitions ont tendance à obtenir des résultats plus positifs, ce qui souligne leur importance dans la poursuite d'objectifs communs (Beamish et Luebbbers, 2009 ; Gamson, 1990 cités par Gawerc, 2020). La diversité, tout comme dans le courant écoféministe, est considérée comme une richesse et une force. Comme nous le montre l'exemple mobilisé par Bach (2015) lorsqu'il évoque l'industrie pétrolière et gazière, lesquelles accordent davantage d'importance aux revendications des groupes environnementaux lorsque leurs protestations sont appuyées conjointement par les syndicats. L'alliance des enjeux sociaux et environnementaux est ici bénéfique. En outre, la coalition a une valeur stratégique au niveau des processus décisionnels où les différentes organisations membres pourront avoir davantage de poids que si elles étaient représentées individuellement (Gawerc, 2020). Le groupe de travail, aussi appelé coalition « Corporate Accountability », déjà évoqué précédemment, en est le parfait exemple. Différents syndicats, diverses ONG et organisations de défense des droits humains et de l'environnement, ont mis leur expertise en commun dans un seul but : faire pression sur les politiques pour obtenir une réglementation plus juste au sein de l'UE, tant pour les droits humains que la préservation de la planète. Une preuve évidente que le travail d'interrelation-coalition-articulation-synergie-intégration peut aboutir à de réels résultats. Un exemple porteur d'espoir pour les autres groupes de travail de différents réseaux qui peineront à parvenir à des résultats quantifiables/observables dans la pratique.

De plus, a contrario, plusieurs points d'attention sont énoncés par Gawerc (2021) à propos des coalitions. Il y a premièrement le facteur temps, déjà évoqué précédemment. Les coalitions sont décrites comme énergivores et chronophages. Elles portent en leur sein les risques de malentendus et de conflits, lesquels peuvent compromettre l'engagement et l'efficacité du mouvement (Gawerc, 2020). De manière plus positive, Tramel (2020), autre chercheuse néerlandaise qui travaille également sur les questions de convergence des luttes, souligne

l'importance d'accorder une place centrale aux différences existantes entre les membres de la coalition. Elle explique que ces différences pouvaient ne pas être en opposition avec le fait de défendre un objectif commun. Sur ce dernier point, Gawerc (2021) soulève la difficulté de la gestion de conflits et de la reconnaissance des inégalités entre les différents membres. Dans des études ultérieures, il serait intéressant de disposer d'études de cas sur la manière dont les organisations qui travaillent en coalition ont réussi à surmonter les obstacles organisationnels, éthiques et idéologiques qui peuvent survenir à travers ce travail en réseau. Ce dernier semblerait être la solution à la problématique de ce présent travail, à savoir comprendre comment les enjeux écologistes, sociaux et féministes peuvent s'articuler au sein d'organisations. Cependant, Gawerc (2020) pointe également des éléments qui ne sont pas apparus lors des entretiens avec les travailleurs·euses des trois organisations rencontrées, comme par exemple la nécessité de coconstruire et de disposer d'espaces neutres partagés et le besoin d'être en interaction continue. Ces derniers éléments pourraient également constituer des pistes de recherches futures.

6. Conclusion

Ce travail aborde les trois principaux enjeux qui gravitent autour du phénomène de la *fast fashion* (environnemental, social et féministe) et leur articulation notamment en termes de luttes.

La première partie explicite en quoi ce triple enjeu de la *fast fashion* est lié à ce modèle de production et de commercialisation à très bas coût, à grande échelle, avec un rythme effréné de renouvellement des collections, encouragé depuis les années 90 par le néo libéralisme. La *fast fashion* génère ainsi de multiples impacts négatifs dans les trois domaines. Tout d'abord sur le plan environnemental. Que ce soit au niveau de l'épuisement des matières premières propres aux méthodes de cultures (Sajn, 2019), des traitements chimiques hautement polluants - tant dans les champs mais également lors de la confection elle-même du vêtement - (Niinimäki et al., 2020), des besoins énormes en eau - tant pour les cultures que pour le lavage des vêtements produits - (Greenpeace, 2012), ou des quantités colossales de déchets des invendus et après usage. Outre ce coût environnemental très élevé, ce mode d'exploitation a aussi de lourdes répercussions sociales sur les ouvriers·ères qui y travaillent (Sajn, 2019 ; Piret, 2019 ; De Laporte, 2020). En effet, les conditions de travail dans cette industrie, souvent qualifiées de désastreuses, sont caractérisées par des salaires minimes, de nombreuses heures supplémentaires obligatoires (parfois non payées) et des conditions de travail dangereuses et anxiogènes⁴⁸. Les multinationales du textile choisissent de délocaliser leur production dans des régions où les coûts salariaux sont dérisoires et où la législation du travail est laxiste, limitant ainsi les possibilités pour les travailleurs·euses d'exercer leurs droits fondamentaux (Crabbé, 2023). Cette industrie exploite ainsi celles et ceux qui ont le moins de choix possible, principalement dans les pays pauvres.

Ainsi, la *fast fashion* avec sa course à la croissance économique sans limite génère donc des conséquences dramatiques tant pour l'environnement – la sauvegarde de notre planète Terre – que pour les droits sociaux de travailleurs·euses concerné·e·s (Tsing, 2009). Les données démontrent que c'est une large majorité de femmes qui sont exploitées par la *fast fashion*. Cela met ainsi en lumière un troisième enjeu abordé à savoir le féminisme. Parmi les ouvrières, il y a une majorité de femmes plus fragilisées par leur migration à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays (Dubois, 2023). Divers travaux soulignent aussi la distribution genrée du travail au sein des usines de confection textile (Bourqia, 1999) combinée à une segmentation du travail (Matsuura & Teng, 2020). De multiples rapports de recherche (Ascoly & Finney, 2005 ; Cruz

⁴⁸ <https://cleanclothes.org/gender-discrimination> (consulté le 14/05/2024)

& Klinger, 2011 ; Ajder et Musiolek, 2019 ; Akter, 2020 ; Dubois, 2023) démontrent largement le vécu de violences - basées sur le genre - à l'égard des femmes ouvrières de la *fast fashion*.

La seconde partie constitue le cœur d'un travail d'enquête auprès de neuf travailleurs·euses des trois organisations (Terre ASBL, AchACT et le Monde selon les femmes) avec lesquelles j'ai collaboré durant mon stage. Partant du constat que l'articulation entre les différents enjeux (social, environnemental, féministe) portée par ces trois organisations n'était pas (tout à fait) effective, j'ai tenté d'en analyser les raisons.

Dans un premier temps ont été exposés les éléments facilitateurs, les bénéfices à pratiquer l'interrelation et l'articulation des luttes. En effet, l'ensemble des organisations rencontrées, déclarent que l'articulation entre les différents enjeux gravitant autour de la *fast fashion* est nécessaire. Elles l'argumentent par la nécessité d'appréhender les problèmes sociétaux dans leur complexité, leur globalité, de façon nuancée et par toute la richesse du travail en réseau et en partenariat. Lesquels peuvent revêtir différentes formes ou niveaux : national, international, construits autour de thématique(s) spécifique(s). Ces divers scénarios constituent autant de points d'appui possibles dans l'articulation des luttes. Ils permettent l'échange d'expertises et donnent aux organisations l'occasion d'alimenter et d'enrichir leur réflexion respective. Ils permettent aussi de cultiver pour leurs travailleurs·euses une forme d'espoir et de soutien. Cependant, ils exigent des différent·e·s partenaires de trouver un dénominateur commun tant du point de vue organisationnel qu'institutionnel. Bien que chronophage et énergivore, ce travail consacré à la prise de contacts, à la création de liens entre les différent·e·s travailleurs·euses, à l'articulation des projets s'avère souvent riche et, constitue, un investissement utile permettant en aval de gagner en efficacité et pertinence.

Néanmoins, l'articulation simultanée de différents enjeux, au travers d'un travail de réseau notamment, engendre également potentiellement aussi négativement des oppositions stériles voire des fractures avec différents partenaires. Il n'est pas forcément évident d'intégrer toutes les facettes d'un même, voire de plusieurs enjeux et de construire une relation stable et durable avec les personnes et/ou les organisations partenaires.

Même s'il semble communément admis par ces trois organisations que l'articulation entre les différents enjeux soit nécessaire, il semblerait qu'il existe a contrario, souvent, des obstacles à sa mise en œuvre concrète sur le terrain. Dans un second temps, les freins et obstacles à la mise en place d'une dynamique d'articulation intégrée et simultanée à la fois des luttes environnementales, féministes et sociales, ont donc été analysés.

Sans surprise, le premier obstacle est d'ordre financier, lié à l'impossibilité pour les travailleurs·euses et les organisations de disposer d'un temps et de ressources humaines infinis.

A été également évoquée la tension entre le militantisme (et son engagement potentiellement sans limite) et le travail (dans un cadre horaire avec des objectifs définis). D'aucuns soulignent la nécessité de trouver un équilibre satisfaisant entre les deux impératifs pour éviter le burnout militant. A cet égard, la convergence des luttes sur les enjeux environnementaux, sociaux et féministes est perçue potentiellement comme une lourdeur supplémentaire au travail militant. Limiter son engagement en se recentrant sur un seul ou deux des trois enjeux peut constituer pour les travailleurs·euses de ces organisations une stratégie pertinente utile à cet égard. Le deuxième obstacle identifié est induit par le cadre institutionnel de chaque organisation et l'impérativité de devoir rendre des comptes à leurs instances subsidiaires respectives de manière à assurer la pérennité de leur financement, parfois avec une forme de concurrence entre elles. Bréqueville (2013) explique que ces exigences institutionnelles étouffent parfois la créativité, la liberté et l'innovation des travailleurs·euses. En effet, une organisation trop technocratique - qui prônerait l'efficacité, la compétitivité, la performance et le retour sur investissement - peut être totalement à l'opposé des valeurs portées au quotidien par des organisations non marchandes comme le Groupe Terre, AchACT ou le Monde selon les femmes. Certes, le cadre institutionnel est donc parfois trop contraignant. Mais a contrario, un autre obstacle à l'interrelation des luttes est au contraire la carence d'institutionnalisation. Est entendu par là le manque de reconnaissance formelle-formalisée par chaque institution, de certains enjeux dans leur objet social. Par ailleurs, soulignons que le manque d'articulation des luttes est plus observable dans sa mise en œuvre dans les activités pratiques, concrètement sur le terrain, que dans les écrits de référence, théoriques, tels que les publications, les recherches et les outils pédagogiques. Articuler de manière effective les trois enjeux simultanément semble être trop complexe et peu réaliste/réalisable. L'articulation pouvant se limiter à deux enjeux maximum (Delphy, Jami, & Achin, 2019).

Le risque de dispersion, de dilution, de se perdre en chemin par des approches transversales trop larges a aussi été soulevé. Certains soulignent donc la nécessité pour chaque institution de privilégier une approche focale, centrée sur son/ses enjeu(x) propre(s). De plus, existe également pour chaque organisation l'impératif de visibilité, aux yeux du grand public et des financeurs. Visibilité et transparence exigent l'explicitation simple, claire et compréhensible de leur objet social respectif. De même, le recentrage sur l'identité et la mission centrale de chaque organisation est également nécessaire du côté des travailleurs·euses pour renforcer la cohésion, la cohérence d'équipe et pour orienter les actions avec un impact plus significatif. Enfin, le dernier obstacle abordé est l'interdépendance entre individus, institution(s) et contexte sociétal. En effet, il est indéniable qu'il existe des interactions réciproques, multiples et complexes entre

les niveaux micro-méso-macro, entre les convictions, les principes, les priorités et les engagements des individus-travailleurs·euses salarié·e·s qui composent une organisation d'une part, et l'objet social, l'identité, les missions, les objectifs des organisations d'autre part, le tout dans un contexte sociétal donné. Les trois organisations ont aussi reconnu être dépendantes également avec ce qui fait l'« actualité », chacune d'elles soulignant l'importance qu'elle accorde à maintenir une certaine flexibilité dans leurs actions pour pouvoir rebondir par rapport aux événements porteurs d'actualité. Cette flexibilité peut, cependant, être difficile à concilier avec la structure parfois bureaucratique des plans d'action soumis régulièrement aux organismes de financement, comme déjà soulevé. Cette situation peut compliquer l'alignement des différents enjeux, car il est difficile d'assurer une interconnexion efficace entre les individus, les organisations et le contexte sociétal, trois paramètres en évolution constante. La mise en œuvre de cette articulation exige donc un effort supplémentaire que les organisations ne sont souvent pas en mesure de fournir.

Enfin, la dernière partie de mon travail a été consacrée à la proposition d'un cadre conceptuel permettant d'intégrer les trois dimensions - environnementale, féministe, et sociale - liées à la *fast fashion*. L'écoféminisme, par ses dimensions globales, complexes, multiples paraît pouvoir relever ce défi. Ainsi, permettre potentiellement in fine d'articuler simultanément les luttes que ces enjeux sous-tendent. L'écoféminisme permet de prendre en compte simultanément plusieurs systèmes de domination (race, classe, genre et de l'humain sur la nature) (Larrère, 2015 ; Radford Ruether, 1975 citée par Burgart Goutal, 2017) et ce, non pas de façon simplement additionnée, côte à côte, mais de façon complexe, conjointe, multipliée, intersectionnée et surtout, de manière créative et concrète (Zitouni, 2019). Cependant, les difficultés dans la mise en place du cadre conceptuel global de l'écoféminisme sont nombreuses et non-négligeables. Comprendre comment un tel cadre de pensée globalisant pourrait être intégré par différentes organisations pourrait faire l'objet dans un travail de recherche ultérieur.

Ma recherche présente évidemment plusieurs limites et biais. Tout d'abord, on peut s'interroger sur la pertinence d'avoir étudié de front ma question au sein de trois organisations différentes. Ce choix est justifié par l'idée de lier le travail réalisé au cours du stage (au cours duquel j'ai rencontré les trois organisations citées) à mon mémoire. Cela a positivement permis d'approfondir ma recherche. Mais, il aurait peut-être été plus pertinent de consacrer mon étude à une seule des organisations, afin de pouvoir l'analyser plus en profondeur. De plus, ce mémoire conceptualise « l'organisation » comme un concept uniforme, oubliant sans doute ainsi de prendre suffisamment en compte les spécificités propres aux différentes organisations

étudiées. Par conséquent, étudier les difficultés /richesses d'interrelation entre les luttes au sein d'une seule organisation spécifique pourrait aussi faire l'objet d'études ultérieures. Lesquels travaux pourraient ensuite être intégrés au sein d'une nouvelle étude s'appuyant sur une approche comparative des différentes organisations.

Ensuite, ce travail s'est intéressé aux difficultés, freins, pertes versus opportunités, leviers, bénéfices, que représentent l'interrelation et l'articulation simultanée entre les enjeux au sein de chaque organisation. A cet égard, mes interviews ont suscité parfois un malaise entre d'une part, ma recherche qui impliquait parfois de formaliser mes observations à travers des classifications (notamment en termes d'enjeux pris en compte conjointement ou isolément) et d'autre part, les travailleurs·euses qui exprimaient une certaine réticence à devoir se situer, eux·elles et leur organisation, dans des « cases », argumentant que, sur le terrain, ce cloisonnement n'avait pas lieu d'être. Il serait donc potentiellement intéressant de réaliser un travail de terrain plus approfondi au sein d'une organisation pour mieux comprendre la vie quotidienne des travailleurs·euses de l'organisation afin d'appréhender davantage « la réalité de terrain ».

Enfin, dans cette recherche, seuls les enjeux environnementaux, sociaux et féministes ont été soulevés. Cependant certains entretiens ont bien mis en évidence que ces enjeux ne sont pas exhaustifs. Il pourrait être pertinent d'élargir notre propos en y intégrant par exemple des questions comme le capitalisme, le colonialisme ou le racisme. Ces questions sont susceptibles d'enrichir encore les enjeux face à la *fast fashion* au-delà des trois dimensions auxquelles notre travail s'est attaché, sociales, environnementales et féministes.

Bibliographie

Travaux

Ambrosio, A. F. (2023). Les discours éthiques de la mode: Entre réparation et renouveau des modèles. *Recherches en Communication*, 55, 11-27.

Bacqué, M. H., & Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La découverte.

Barraud de Lagerie, P. (2014). L'éternel retour du sweating system ? *L'Homme & la Société*, 193-194, 73-90. <https://doi.org/10.3917/lhs.193.0073>

Bhardwaj, V., & Fairhurst, A. (2010). Fast fashion: response to changes in the fashion industry. *The international review of retail, distribution and consumer research*, 20(1), 165-173.

Blanchard, S., Jacquemart, A., Perrin, M. & Romerio, A. (2018). La cause des femmes dans les institutions. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223, 4-11. <https://doi.org/10.3917/arss.223.0004>

Bourqia, R. (1999). Genre et emploi dans l'industrie textile marocaine. UNRISD.

Braccini, V., & Petitjean, H. (2022). Le paradoxe de l'observateur. *Cahiers de systématique*, (1).

Bréquevillle, B. (2013). Les ONG doivent inscrire leurs actions dans une logique de transformation sociale. *Observatoire des questions humanitaires*, Iris, Paris.

Bruce, M., & Daly, L. (2006). Buyer behaviour for fast fashion. *Journal of Fashion Marketing and Management: An International Journal*, 10(3), 329-344.

Burgart Goutal, J. (2017). L'écoféminisme, régression ou révolution? *Karine Bergès et Alexandrine Guyard-Nedelec (éd.), Féminismes du XXI e siècle*, Rennes, PUR.

Burgart Goutal, J. (2018). L'écoféminisme et la France: une inquiétante étrangeté ? *Cités*, (1), 67-80.

Campigotto, M., Dobbels, R., & Mescoli, E. (2017). La pratique du terrain «chez soi»: entre familiarité, altérité et engagement. *Emulations - Revue de sciences sociales*, (22), 7-15.

Coutrot, T. (2021). Double journée et conditions du travail professionnel : une analyse statistique renouvelée. *Cahiers du Genre*, 70, 107-136. <https://doi.org/10.3917/cdge.070.0107>

Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, 66-83. <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>

Crabbé, C. (2023). La lutte contre le sweating-system : à la mode des marchands. Mondialisation et sweating-system, faut-il laisser le monde aux marchands ?, *AchACT*

Crabbé, C. (2023). La lutte contre le sweating-system: se syndiquer, consommer autrement, légiférer. Comment à la belle époque des femmes se sont organisées pour de meilleures conditions de travail ?, *AchACT*

De Laporte, L. (2020). La mode... à tout prix ? Qui sont les vraies fashion victims, *Human Rights de l'association Sorbonne ONU*

Delphy, C., Jami, I., & Achin, C. (2019). «Partir de ce que les gens vivent». Théorie de l'exploitation, imbrication des rapports sociaux et difficulté de la convergence des luttes. *Mouvements*, (4), 127-134.

Dutoya, V. (2018). La professionnalisation de la cause des femmes en Inde. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 223, 26-43. <https://doi.org/10.3917/arss.223.0026>

Emelianoff, C. (2006). Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales. *ESO, travaux et documents*, 25, 35-43.

Frison, C. (2019). Les outils juridiques pour préserver la nature existent, pas la volonté politique. *Le Vif-L'Express*, (36).

Gagné, K. (2010). Ecoféminisme et développement: l'impasse de l'essentialisation du lien femme/nature. *Altérités*, 7(1), 39-60.

Gandon, A. L. (2009). L'écoféminisme: une pensée féministe de la nature et de la société. *Recherches féministes*, 22(1), 5-25.

Gawerc, M. I. (2020). Diverse social movement coalitions: Prospects and challenges. *Sociology Compass*, 14(1)

Gawerc, M. I. (2021). Coalition-building and the forging of solidarity across difference and inequality. *Sociology Compass*, 15

Goldblum, C. (2017). Françoise d'Eaubonne, à l'origine de la pensée écoféministe. *L'Homme et la société*, (1-2), 189-202.

Hache, É. (2016). *Reclaim: recueil de textes écoféministes*. Cambourakis.

Haraway, D. (1988), « Situated knowledges: the science question in feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, vol. 14 n° 3, p. 575-599.

Hochet, A., & Gonzalez-Hemon, G. (2021). Rendre la mode transparente au consommateur: mais quoi montrer ? *Congrès International de l'Association Française de Marketing*.

Larrère, C. (2015). La nature a-t-elle un genre? Variétés d'écoféminisme. *Cahiers du genre*, (2), 103-125.

Larrère, C. (2022). «Femmes, écologie et engagements politiques du Sud au Nord»: actualité de l'écoféminisme. *L'année psychologique*, 30(3), 290-298.

- Larrère, C. (2023). *L'écoféminisme*. La Découverte.
- Le Donné, M. (2023). Les théories féministes au secours d'une science politique réellement écologiste ? *Politique et Sociétés*, 42(1), 135-158.
- Leroy, A. (2023). 10 ans après le Rana Plaza : quand le commerce tire profit du travail des femmes. *CETRI*
- Martini, M. & Albert, A. (2021). Les mutations du textile et de ses mains-d'œuvre (fin XVIIIe siècle-années 1930). *Le Mouvement Social*, 276, 3-15.
<https://doi.org/10.3917/lms1.276.0003>
- Matsuura, A., & Teng, C. (2020). Understanding the gender composition and experience of ready-made garment (RMG) workers in Bangladesh.
- Merchant, C. (2021). *La mort de la nature. les femmes, l'écologie et la révolution scientifique*. Wildproject
- Niinimäki, K. (2010). Eco-clothing, consumer identity and ideology. *Sustainable development*, 18(3), 150-162.
- Niinimäki, K., Peters, G., Dahlbo, H., Perry, P., Rissanen, T., & Gwilt, A. (2020). The environmental price of fast fashion. *Nature Reviews Earth & Environment*, 1(4), 189-200.
- Olivier de Sardan, J. P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, (1), 71-109.
- Piret, C. (2019). La fast-fashion : voir au-delà des fétichismes pour agir. *ARC, culture et société*
- Radin, T.J., Calkins, M. (2006). The Struggle Against Sweatshops: Moving Toward Responsible Global Business. *Journal of Business Ethics*, 66 : 261–272
- Romerio, A. (2019). Des carrières féministes: devenir et rester féministe en travaillant au Planning familial. *Recherches féministes*, 32(2), 217-234.
- Sbai, M. V. (2018). *Une mode éthique est-elle possible ?* Rue de l'échiquier.
- Séris, C. (2021). *Mon dressing heureux*. Hachette Pratique.
- Tramel, S. (2020). Convergence as political strategy: social justice movements, natural resources and climate change. In *Converging Social Justice Issues and Movements* (pp. 64-81). Routledge.
- Tsing, A. (2009). Supply chains and the human condition. *Rethinking marxism*, 21(2), 148-176.
- Van Hemelryck, T., & Antoine, E. (2019). Guide du bon usage du genre dans votre communication.

Vethaak, A. D., & Legler, J. (2021). Microplastics and human health. *Science* (New York, N.Y.), 371(6530), 672–674. <https://doi.org/10.1126/science.abe5041>

Zitouni 1, B., & Windish, H. (2019). Contre la destruction de la planète: L'écoféminisme dans les années 1980 en Grande-Bretagne et aux États-Unis. *Travail, genre et sociétés*, (2), 49-69.

Dictionnaire

Barreiro, D., & Sinardet, E. (2021). Écoféminisme, *Dictionnaire du Genre en Traduction* <https://worldgender.cnrs.fr/> (consulté le 14 décembre 2023)

Rapports de recherche

Ajder, C. et Musiolek, B. (2019) Romania country profile, *Clean Clothes Campaign*

Ascoly, N., & Finney, C. (2005), Made by Women. Inégalités hommes/femmes, industrie textile mondiale et mouvement pour les droits des travailleuses, *Clean Clothes Campaign*

Akter, K., (2020), Break the silence, stop the violence. Gender-based violence in the garment sector of Bangladesh: A study on cases, causes and cures, Bangladesh Center for Workers Solidarity

Cruz, A., & Klinger, S. (2011). Gender-based Violence in the World of Work.

Dubois, Z. (2023). Travailleuses et travailleurs migrants. Victimes de l'exploitation made in fast fashion. *AchACT*

Organisation International du Travail. (2019), Promoting Decent Work in Garment Sector Global Supply Chains, Highlights and Insights from the ILO project Labour Standards in Global Supply Chains: A Programme of Action for Asia and the Garment Sector (LSGSC)

Sajn, N. (2019). Environmental impact of the textile and clothing industry: What consumers need to know, *European Parliamentary Research Service*

Smit, L., Bright, C., McCorquodale, R., Bauer, M., Deringer, H., Baeza-Breinbauer, D., ... & Heasman, L. (2020). Study on due diligence requirements through the supply chain: FINAL REPORT [Country Reports were authored by Lia Heasman (Denmark, Finland and Sweden)], *Commission européenne*

Documentaires

Fayet, V., Guillaume, A-S. et Guypen, C. (Réalisateur·rice·s). 2022. *Open Secret : au cœur de la mode made in UK* [Documentaire]. Co-produit par achACT et ZINTV, en partenariat avec Labour behind the Label.

Karasu, K. (Réalisatrice). 2021. *Jeans Toxiques, la face cachée de l'industrie textile en Turquie*. [Documentaire]. ARTE

Sites internet

« La fast-fashion est aussi un enjeu féministe », Wedressfair, 26 octobre 2020, <https://www.wedressfair.fr/blog/votre-t-shirt-feministe-est-il-vraiment-feministe> (consulté le 6 mars 2024)

« C'est quoi la fast fashion ? », Wedressfair, 16 août 2023, <https://www.wedressfair.fr/blog/c-est-quoi-la-fast-fashion> (consulté le 7 mars 2024)

« Égalité entre les femmes et les hommes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'habillement », Organisation internationale du travail, mars 2023, [https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/discrimination/garment-gender#the-global-garment-industry-a-bird%E2%80%99s-eye-view-\(1\)](https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/discrimination/garment-gender#the-global-garment-industry-a-bird%E2%80%99s-eye-view-(1)) (consulté le 5 janvier 2024).

« Notre amour pour la fast fashion déborde dans le désert d'Atacama », National geographic, 12 avril 2023, <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2023/04/notre-amour-pour-la-fast-fashion-deborde-dans-le-desert-d-atacama> (consulté le 24 mars 2024)

« Made in Europe, au-delà des apparences : salaire vital où es-tu ? », AchACT, <https://www.AchACT.be/made-in-europe-au-dela-des-apparences-salaire-vital-ou-es-tu/> (consulté le 24 mars 2024)

« Accord Bangladesh, retour sur une avancée historique », AchACT, <https://www.AchACT.be/accord-bangladesh-retour-sur-une-avancee-historique/> (consulté le 23 mars 2024)

« Prolongation de l'accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie textile », Public Eye, 6 mars 2024, <https://www.publiceye.ch/fr/news/detail/prolongation-de-laccord-international-pour-la-sante-et-la-securite-dans-lindustrie-textile#:~:text=En%20novembre%202023%2C%20les%20entreprises,de%20mode%20devrait%20le%20ratifier> (consulté le 23 mars 2024)

« Production et déchets textiles : les impacts sur l'environnement (infographies) », Parlement européen,

https://www.europarl.europa.eu/pdfs/news/expert/2020/12/story/20201208STO93327/20201208STO93327_fr.pdf (consulté le 5 janvier 2024).

“La mode sens dessus-dessous”,

ADEME, <https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/> (consulté le 3 janvier 2024).

“Mode éthique ou fast-fashion ?”, Greenpeace, <https://www.greenpeace.fr/comment-opter-pour-une-mode-plus-ethique-et-responsable/#:~:text=La%20fast%2Dfashion%2C%20un%20poids,part%20atteindra%2026%20%25%20en%202050%20> (consulté le 3 janvier 2024).

« Un devoir de vigilance européen très affaibli voté in extremis au Conseil européen », Novethic, 15 mars 2024, <https://www.novethic.fr/economie-et-social/droits-humains/vote-devoir-vigilance-conseil-europeen-affaibli> (consulté le 21 mars 2024)

“A propos - AchACT”, AchACT <https://www.AchACT.be/a-propos/> (consulté le 4 avril 2024)

“Global Rights Index – workers’ rights and law by country”, Les droits des travailleurs en 2023, <https://www.globalrightsindex.org/en/2023/countries/bgd> (consulté le 4 avril 2024)

“Témoignage - «Moi, Chantan, ouvrière textile au Cambodge, 12 heures par jour, 6 jours sur 7, sans congés...»”, Libération, 16 octobre 2014, https://www.liberation.fr/futurs/2014/10/16/moi-chantan-ouvriere-textile-au-cambodge-12-heures-par-jour-6-jours-sur-7-sans-conges-payees_1122334/ (consulté le 4 avril 2024)

« Ethiopie : la course aux bas salaires nuit gravement à la productivité », Fashion Network, 12 juin 2019, <https://fr.fashionnetwork.com/news/Ethiopie-la-course-aux-bas-salaires-nuit-gravement-a-la-productivite,1105716.html> (consulté le 4 avril 2024)

« Fashion victim ? », Greenpeace », 20 novembre 2012, <https://www.greenpeace.fr/fashion-victim/> (consulté le 4 avril 2024)

« Est-ce que la pollution aux microplastiques pose un problème ? », Science lu, 3 février 2024, <https://www.science.lu/fr/etat-des-lieux-scientifique/est-ce-que-pollution-aux-microplastiques-pose-un-probleme> (consulté le 23 avril 2024)

« Ces 8 biais cognitifs court-circuitent notre capacité à acheter en conscience », Dream act, <https://dreamact.eu/fr/blog/article/380/biais-cognitifs> (consulté le 24 avril 2024)

« Devoir de vigilance des entreprises: les députés adoptent des règles en matière de droits humains et d'environnement », Actualité Parlement européen, 24 avril 2024, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20240419IPR20585/les-deputes-adoptent-les-regles-de-devoir-de-vigilance-des-entreprises> (consulté le 27 avril 2024)

« Gender Discrimination », Clean clothes campaigning, Clean Clothes Campaign, <https://cleanclothes.org/gender-discrimination> (consulté le 27 avril 2024)

« Le groupe Terre – Qui sommes-nous ? », Groupe Terre, <https://www.grouputerre.org/qui-sommes-nous/le-groupe-terre> (consulté le 27 avril 2024)

« Terre », Terre, <https://www.terre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

« Fleur Service Social asbl », Fleur Service Social asbl, <https://www.fleurservicesocial.be/> (consulté le 27 avril 2024)

« Cloisons amovibles, Correction Acoustique & Isolation Phonique », CoTerre, <https://www.coterre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

« Réemploi de matériaux de construction », BatiTerre, <https://batiterre.be/> (consulté le 27 avril 2024)

« Page d'accueil de l'ONG Autre Terre », Autre Terre, <https://www.autreterre.org/> (consulté le 27 avril 2024)

« Accueil AchACT », AchACT, <https://www.AchACT.be/> (consulté le 27 avril 2024)

« Le CNCD-11.11.11 en bref », CNCD, <https://www.cncd.be/-cncd-11-11-11-en-bref-> (consulté le 29 avril 2024)

« Top down et bottom up », Géoconfluences, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up> (consulté le 30 avril 2024)

« Accord politique sur le devoir de vigilance des entreprises : une étape cruciale mais une directive en deçà des attentes », CNCD, 14 décembre 2023 <https://www.cncd.be/Accord-politique-sur-le-devoir-de> (consulté le 1^{er} mai 2024)

« L'impact de la mode : drame social, sanitaire et environnemental », Oxfam France, 24 septembre 2020, <https://www.oxfamfrance.org/agir-oxfam/impact-de-la-mode-consequences-sociales-environnementales/> (consulté le 14 mai 2024)

« Libéralisme économique », Le monde politique, <https://www.lemondepolitique.fr/cours/introduction-economie/pensee-economique/liberalisme-economique.html#:~:text=Adam%20Smith%20explique%20la%20fa%C3%A7on,librement%2C%20dans%20son%20propre%20int%C3%A9r%C3%AAt.> (consulte le 14 mai 2024)

« Marché mondial de l'habillement - Faits et chiffres », Statista, 13 décembre 2023, <https://fr.statista.com/themes/9354/marche-mondial-de-l-habillement/#topicOverview> (consulté le 15 mai 2024)